

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 14 décembre 2025 / 23 jumada al thani 1447 - N° 3977 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député Chérif Abdelladjid "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République félicite l'équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, sacrée championne d'Afrique

P.3

ALGÉRIE - TUNISIE

Tunis accueille un tournant décisif dans la consolidation du partenariat stratégique bilatéral

P.24

ALGÉRIE - LIBYE

Le ministre de la Communication prend part à la cérémonie d'inauguration du Musée national libyen

P.24

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le MDN dément formellement les allégations infondées sur une supposée création par l'Algérie d'unités de mercenaires au Sahel

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti formellement, samedi, dans un communiqué, les allégations et les accusations infondées propagées par certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes. "Dans une campagne calomnieuse et flagrante et à travers une énième tentative désespérée pour porter atteinte à la réputation de l'Armée nationale populaire et à l'image immaculée de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale, certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, n'ont trouvé mieux que de colporter des récits et des scénarios de fiction, fruits de leur imagination et celle de leurs maîtres, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes. P.3



INFLATION

ONS : net ralentissement à 1,7% en glissement annuel à fin octobre

P.6

11 DÉCEMBRE 1960

Oran : des quartiers martyrs au tournant de l'histoire

P.4

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi salue le rôle central des mosquées dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles

P.4

SANTÉ

HYPERTENSION
5 façons de normaliser votre tension naturellement

P.12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE)
Le MCA, la JSS, l'ESBA et l'ESM souffrent mais passent en 8^e de finale

P.21



PATRIMOINE IMMATÉRIEL
L'Algérie consolide son rayonnement international à l'UNESCO

P.16

COMMERCE
Ouverture des candidatures pour le Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025

P.2

TRAVAUX PUBLICS

Ouargla : la 5^{ème} édition du Salon international "Batisud" du 19 au 22 janvier prochain

La 5^{ème} édition du Salon International du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations pétrolières "Batisud" se déroulera du 19 au 22 janvier prochain à Ouargla, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion de l'investissement et du renforcement de la dynamique économique de la région, ce salon verra la participation d'entreprises algériennes et étrangères venant exposer les nouvelles technologies liées au bâtiment, génie-civile, moyens et équipements de travaux publics et services pétroliers et gaziers, en plus d'explorer des opportunités de coopération entre opérateurs économiques, a fait savoir le responsable d'entité organisatrice de la manifestation, Abderraouf Seddouki.

Le salon prévoit également la participation d'instances administratives, d'institutions bancaires et d'entreprises publiques d'assurance pour vulgariser auprès des opérateurs, notamment les jeunes, leurs prestations et avantages destinés à soutenir l'investissement dans le Sud du pays.

SÉTIF

Saisie de plus de 9 quintaux de produits forestiers de source inconnue (sûreté)

Les services de la sûreté de daïra d'El Eulma (Est de Sétif) ont saisi 9,15 quintaux de produits forestiers (charbon) de source inconnue destinés à la vente sans autorisation, indique un communiqué des services de la sûreté de la wilaya publié samedi.

Le communiqué a précisé que l'opération a été effectuée au cours de patrouille de contrôle au centre-ville après l'interception de deux véhicules dont la fouille a montré que le premier, un camion, était chargé de 2,4 quintaux de charbon de bois et le second, un véhicule utilitaire, transportant 6,75 quintaux du même produit destinés la vente sans autorisation.

Le document a ajouté que la coordination avec les services du commerce et la Conservation des forêts a révélé que la quantité saisie estimée à 9,15 quintaux était de source inconnue et sans label donnant lieu à saisie par les services compétents.

TLEMCEN

Les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront le 16 décembre (Ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdoui, a annoncé, jeudi depuis Tlemcen, que les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront à partir du 16 décembre. Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que les inscriptions à concours se dérouleront à compter du 16 décembre et se poursuivront durant 20 jours, afin de permettre aux diplômés répondant aux critères définis par la réglementation relative aux qualifications exigées pour le recrutement de s'inscrire et de participer.

Il a ajouté que les inscriptions se feront via la plateforme numérique du ministère, dans un processus marqué par la transparence et la rigueur. Un lien spécifique a été mis à disposition sur le site web du ministère, ainsi que sur sa

COMMERCE

Ouverture des candidatures pour le Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025, fixant au 20 décembre le dernier délai pour l'inscription.

"En application des dispositions du Décret présidentiel n° 24-202 du 24 juin 2024, portant création du prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment ses articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, de l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025", précise le communiqué.

Le ministère de tutelle invite les intéressés à s'inscrire par voie électronique via le lien dédié sur le site web du ministère avant le 20 décembre courant, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations: export@mcep.gov.dz.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
13 morts et 392 blessés en 48 heures (Protection civile)

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 392 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat, avec un mort et deux (2) blessés, suite à un renversement d'un véhicule, survenu sur la RN n° 129, dans la commune de Tadjrouna, daïra d'Aïn Madi.

Le bilan de la Protection civile fait état, également, du décès de deux personnes (87 et 47 ans) à Tiaret et Blida, par intoxication au monoxyde de carbone, émanant d'un réchaud traditionnel et de chauffe-bain, relevant que les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes, incommodées par le même gaz à l'intérieur de leurs habitations respectives à travers plusieurs wilayas.

Horaire des prières

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
Fajr	06h17					08°
Dohr	12h41					10°
Asr	15h13					10°
Maghreb	17h31					08°
Isha	18h59					11°

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	
Fajr	06h17					08°
Dohr	12h41					10°
Asr	15h13					10°
Maghreb	17h31					08°
Isha	18h59					11°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Relizane : démantèlement d'un réseau international spécialisé dans la contrebande de produits pharmaceutiques (GN)



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Relizane sont parvenus à mettre un terme aux activités d'un réseau international spécialisé dans la contrebande de produits pharmaceutiques, avec la saisie d'une importante quantité d'insuline, indique, samedi, un communiqué des mêmes services.

"Le service de recherche et d'investigation de Relizane a neutralisé un réseau international de contrebande et de trafic de médicaments, constitué de 5 femmes de nationalité algérienne et d'un ressortissant étranger, avec la saisie d'une importante quantité d'insuline destinée aux patients diabétiques", précise la même source.

Cette opération fait suite à l'interception par "les éléments de la brigade territoriale de la GN de Sidi Lazreg d'un véhicule immatriculé à l'étranger, où, lors de la première fouille, une importante quantité de styrax à insuline a été découverte dissimulée dans des valises, suite à quoi, il a été procédé à l'arrestation du conducteur et de 3 femmes qui l'accompagnaient avant leur transfert au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête". Après une fouille minutieuse du véhicule et de ses passagers, "une quantité supplémentaire d'insuline a été découverte soigneusement dissimulée dans des ceintures en tissu enroulées autour des corps des trois femmes".

Il a été procédé également à la saisie de "sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, ainsi que du véhicule utilisé dans l'opération de contrebande".

Une tentative de trafic de plus de 4100 comprimés de psychotropes déjouée au port de Bejaïa (Douanes)

Les agents de l'inspection principale de visite aux voyageurs, à la gare maritime "Hadj Haddad" au port de Bejaïa relevant de la direction régionale des douanes de Sétif ont déjoué une tentative de contrebande de 4172 comprimés de psychotropes, indique un communiqué de cette direction publié vendredi.

Selon, le même communiqué, la saisie de la quantité susmentionnée de psychotropes d'ecstasy avait été effectuée en coordination avec des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 5^e Région militaire, après qu'elles aient été découvertes dissimulées dans 24 boîtes de conserves à l'intérieur des bagages d'un passager qui se trouvait à bord d'un véhicule militaire arrivant par navire étranger en provenance du port de Sète (France).

Les moyens de transport utilisés lors de cette opération ont également été saisis, et le contrevenant a été arrêté et traduit devant les autorités judiciaires compétentes, indique le même document.

L'opération réalisée confirme l'engagement des Douanes algériennes, en coordination avec les différents organes de l'Etat, à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et le crime organisé, et témoigne de la disponibilité et de la vigilance des douaniers pour la protection de la sécurité et de la santé publique, indique le communiqué.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le MDN dément formellement les allégations infondées sur une supposée création par l'Algérie d'unités de mercenaires au Sahel

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a démenti formellement, samedi, dans un communiqué, les allégations et les accusations infondées propagées par certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes.

"Dans une campagne calomnieuse et flagrante et à travers une énième tentative désespérée pour porter atteinte à la réputation de l'Armée nationale populaire et à l'image immaculée de l'Algérie sur les scènes régionale et internationale, certains médias et sites électroniques, dont l'appartenance et l'orientation n'est plus à démasquer, n'ont trouvé mieux que de colporter des récits et des scénarios de fiction, fruits de leur imagination et celle de leurs maîtres, portant sur une supposée création d'unités de mercenaires par l'Algérie, qui activeraient dans la région du Sahel pour exécuter des opérations secrètes. Des propos dénués de vérité et fabriqués de toutes pièces par des médias qui ne portent de cette profession que le nom", souligne le MDN. A ce titre, le ministère de la Défense nationale "dément formellement les allégations et les accusations infondées propagées par ces sites mercenaires, qui exécutent les agendas sournois tracés par des entités hostiles à l'Algérie portant une haine viscérale à l'égard de notre pays, dans l'espoir d'en ébranler la stabilité, de ternir l'image des institutions de l'Etat algérien et de manipuler l'opinion publique qui est, désormais, parfaitement consciente de la fourberie de ces sources, et ne peut être bernée par ces mensonges invraisemblables".

Par ailleurs, le MDN rappelle que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, accomplit ses missions dans le strict respect de la Constitution et des lois de la République algérienne et agit conformément à sa politique et à ses principes immuables, fondés sur le bon voisinage, le respect de la souveraineté



des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes, privilégiant le dialogue et les négociations". L'Algérie qui plaide sans cesse, via les fora internationaux et régionaux pour l'établissement de la paix et de la sécurité à travers le monde et dans la région du Sahel particulièrement, et appelle en permanence à l'application du droit international, n'avait jamais ménagé d'effort et continue d'œuvrer diplomatiquement pour rétablir la stabilité dans le Sahel, prénant les solutions pacifiques dans la résolution des crises et des conflits, loin de la logique des armes", précise le communiqué. L'Algérie, faisant partie indissociable du Sahel, dont le destin et les intérêts convergent inévitablement, ne peut, invraisemblablement, être la cause de son instabilité. Bien au contraire, notre pays œuvre inlassablement à contribuer au développement économique et social des populations locales, prônant les valeurs de solidarité

et honorant les relations historiques et humaines privilégiées qui l'attachent aux peuples de la région du Sahel", note la même source.

L'Algérie n'acceptera aucune surenchère sur sa lutte contre le terrorisme, étant la première à en subir les affres et la pionnière dans son éradication. Elle avait déclaré une guerre sans merci au terrorisme à un moment où le doute, l'hésitation et la complicité régnait dans les sphères politiques et médiatiques et aussi dans les forums régionaux et internationaux", note le communiqué.

"Ces campagnes médiatiques méprisables, alimentées par des rumeurs et des fake-news ne pourront aucunement atteindre leurs desseins abjects et ne réussiront jamais à perturber le rôle pivot de notre pays dans la région en tant qu'acteur efficace dans la promotion de la paix et de la stabilité", conclut le communiqué.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée de libération nationale (ANP), le Général d'Armée Saïd Chaneighra, a, présidé, hier, au nom du président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie officielle d'installation du directeur central de la sécurité de l'Armée, le Général Abbas Ibrahim, à déclaré le Général d'Armée

"Aussi, je vous ordonne de

communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 8 décembre 2025, j'installe officiellement le Général Abbas Ibrahim, dans les fonctions de Directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Djibril Mahrez", a déclaré le Général d'Armée

sensible, un ensemble d'ins-

tructions et d'orientations, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution", a-t-il ajouté. Cette occasion a constitué "une opportunité pour Monsieur le Général d'Armée pour donner aux cadres de cette Direction

tructures et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises", a souligné le communiqué du MDN.

A l'issue, le Général d'Armée a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes.

PARTIS

Mme Hanoune évoque les luttes et les acquis de la femme algérienne

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a évoqué, samedi à Alger, les luttes menées par la femme algérienne à travers les différentes étapes de l'histoire, ainsi que les acquis qu'elle a réalisés grâce à son combat continu.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre consacrée à la présentation du rapport politique de la réunion du Bureau de la femme travailleuse du Parti pour la wilaya d'Alger, Mme Hanoune a rappelé les luttes de la femme algérienne et sa contribution à la préservation de l'identité nationale tout au long des 132 années d'occupation française, puis sa participation à la glorieuse Révolution de libé-

ration, jusqu'à ses efforts incessants durant la période post-indépendance.

Elle a, à cet égard, souligné "les acquis arrachés par la femme algérienne très tôt comparativement à de nombreux pays, notamment pour ce qui est du droit de vote et du droit au travail".

S'agissant des prochaines échéances électorales, la SG du PT a appelé les cadres et militants du Parti à "bien se préparer pour ces rendez-vous en se rapprochant des citoyens pour prendre connaissance de leurs préoccupations".

Par ailleurs, Mme Hanoune a mis l'accent sur "le caractère sacré de l'unité nationale", soulignant que ceux qui tentent d'y porter atteinte ne sont qu'un "groupuscule fabriqué de toutes pièces

et étranger à notre pays et dont les desseins sont connus de tous, à savoir le démantèlement des Etats et le pillage des richesses des peuples".

Elle a, à cet titre, appelé à "prémunir l'Algérie en renforçant le front intérieur", saluant, par là même, "la vigilance du peuple algérien face à toute tentative de nuire à l'unité de sa patrie".

A l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, Mme Hanoune a tenu à rappeler les souffrances du peuple palestinien face à la poursuite de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste, appelant à la nécessité d'apporter un soutien total aux Palestiniens et d'accélérer l'acheminement des aides.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République félicite l'équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, sacrée championne d'Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, vendredi, l'équipe nationale de Goalball (dames et messieurs) pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte.

"Félicitations à notre équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.

Le président de la République a ajouté: "Toujours fiers de vous, et à d'autres victoires".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université algérienne, nouveau moteur stratégique de la croissance économique nationale

Depuis Blida, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a réaffirmé avec force la place désormais centrale de l'université dans la dynamique économique nationale.

À l'issue d'une visite de travail et d'inspection à l'université Ali-Lounici d'El Afferou, le ministre a mis en évidence la transformation profonde du rôle des établissements universitaires, appelés à devenir des acteurs directs de la création de richesse et de la diversification de l'économie.

En s'inscrivant dans la nouvelle vision économique portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et visant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029, le secteur de l'enseignement supérieur s'emploie à dépasser le cadre classique de la formation académique.

L'université algérienne s'impose aujourd'hui comme un espace d'innovation, d'accompagnement entrepreneurial et de production de solutions scientifiques répondant aux besoins réels du marché.

Le ministre a souligné que les projets innovants présentés par les étudiants et les résultats de recherche développés par les enseignants traduisent un engagement concret dans la mise en œuvre des priorités nationales.

À ce titre, les performances enregistrées par l'université Blida 2 ont été particulièrement mises en avant, avec 80 projets étudiants innovants, dont 41 ont abouti à la création d'entreprises économiques, ainsi que trois brevets d'invention susceptibles de générer une réelle valeur ajoutée.

La stratégie ministérielle repose également sur le renforcement de l'adéquation entre la formation universitaire et les besoins de l'économie, à travers la promotion de filières à forte valeur ajoutée, la valorisation des résultats de la recherche et leur intégration dans leur environnement économique et social.

Incubateurs de start-up, laboratoires d'innovation et centres d'entrepreneuriat constituent désormais des leviers structurants de cette transformation.

La visite a aussi été marquée par l'inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits et par la réaffirmation du caractère stratégique de la numérisation, considérée comme la pierre angulaire de la modernisation de la gestion universitaire.

La digitalisation des services a permis, selon le ministre, la création de 2.000 postes de maîtres-assistants et la mobilisation de 500 millions de dinars pour le financement de projets innovants, consacrant ainsi l'université comme pilier du développement national.

PARTIS
Le SG par intérim de l'Alliance nationale républicaine préside une rencontre avec les militants de son parti

Le Secrétaire général par intérim du parti de l'Alliance nationale républicaine, Hamza Latreche, a présidé, samedi à Mostaganem, une rencontre avec les cadres et militants du parti, au cours de laquelle il a été mis l'accent sur l'importance de préserver les acquis nationaux, de sauvegarder l'unité du pays et de faire échec à toute tentative visant à le diviser ou à nuire à sa stabilité.

À cette occasion, M. Latreche a appelé les militants du parti à contribuer à la construction d'un "Etat fort et uni", soulignant que "l'Algérie demeurerait, en toutes circonstances, fière de son unité et résiliente face aux complots ourdis contre elle, ouvertement ou en coulisses".

L'intervenant a affirmé que toutes les manœuvres visant à porter atteinte à la cohésion nationale ne sont que des "tentatives désespérées" pour ébranler la stabilité du pays, ajoutant que ces manœuvres "ont échoué par le passé et échoueront à l'avenir".

Il a également indiqué que la priorité du parti est de renforcer ses structures au niveau local, mettant en avant le rôle des élus et l'importance des assemblées locales, notamment les communes, dans la promotion de la démocratie participative, du développement, de la lutte contre la bureaucratie, et de l'amélioration des services publics et du cadre de vie des citoyens.

Benbaïbeche préside une rencontre avec les militants du parti El Fadjr El Djadid à Sétif

Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a présidé, samedi au centre culturel Moufdi-Zakaria d'Aïn Oulmane, dans la wilaya de Sétif, une rencontre avec les militants et les cadres de sa formation politique.

Lors de son discours, M. Benbaïbeche a appelé les cadres de son parti à "se préparer aux prochaines échéances électorales, à se concentrer sur les questions qui se trouvent au cœur des préoccupations des citoyens, à élargir la base du parti au niveau des communes et à donner un nouvel élan au parti".

Le plan économique, le président du PFI a salué la "volonté claire des autorités publiques de consolider le développement et d'ouvrir les portes aux jeunes dans tous les domaines, en particulier l'investissement".

Il a également appelé, dans un autre contexte, à "une plus grande mobilisation et à une vigilance accrue pour contrer les complots visant à déstabiliser l'Algérie".

Oran : le président du MSP supervise une rencontre régionale des jeunes

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a supervisé vendredi à Oran une rencontre régionale des jeunes militants du parti des wilayas de l'Ouest du pays.

Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à la salle de cinéma El Saâda, Abdelaali Hassani Cherif a souligné que l'Algérie mise

11 DÉCEMBRE 1960
Oran : des quartiers martyrs au tournant de l'histoire

Les quartiers de Derb, Mériouni, Ras El Ain, Carteaux et Sidi El Houari demeurent des témoins majeurs des événements tragiques du 11 décembre 1960, qui ont marqué un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour l'indépendance.

Après les soulèvements des 9 et 10 décembre en Oranie, des centaines d'Oranais sont descendus dans la rue, brandissant l'emblème national et exigeant la fin de la colonisation.

La répression coloniale, d'une extrême violence, a fait plus de 200 morts lorsque les forces françaises ont ouvert le feu sur les manifestants. Loin d'éteindre la mobilisation, cette tragédie a renforcé la détermination populaire et donné une portée internationale à la cause algérienne. Ces manifestations ont battu en brèche l'idée selon laquelle les Algériens se battaient pour être français, affirmant au contraire l'unité d'un peuple résolu à recouvrer sa souveraineté. De Paris à d'autres villes françaises, des voix se sont élevées en solidarité avec la lutte menée par le FLN.

Le 11 décembre 1960 demeure ainsi



un symbole fort du sacrifice et de la résilience d'un peuple qui a su transformer la douleur en levier historique, ouvrant la voie irréversible vers l'indépendance nationale.

R.L

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi salue le rôle central des mosquées dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a salué, samedi à Alger, le rôle central des mosquées dans la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, grâce à la prédication et aux conseils religieux prodigués par les imams et les mourchidat.

Lors d'une Conférence nationale sur le thème "Prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles", organisée par le ministère, en coordination avec le Bureau du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en Algérie, le ministre a mis en avant le rôle des mosquées, à travers les imams et les mourchidat, dans la sensibilisation, l'orientation et la réconciliation familiale, à travers un discours religieux fondé sur "la sagesse, les bons conseils religieux et la parole bienveillante". Après avoir rap-

pelé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour protéger la famille, promouvoir les valeurs de paix, de miséricorde et de cohésion sociale, et ancrer la culture du rejet de la violence, sous toutes ses formes, M. Belmehdi a évoqué un programme de formation destiné aux imams et aux mourchidat, visant à traiter les questions de violence familiale et de protection des femmes et des filles, et à formuler des recommandations pratiques en vue de les généraliser à toutes les mosquées du pays. Dans ce cadre, le ministre a souligné que "la violence, sous toutes ses formes, notamment la violence à l'égard des femmes et des filles, est largement et moralement banale", et n'a rien à voir avec les valeurs de la société algérienne, ni avec les préceptes

de l'islam, d'autant plus que "l'islam honore la femme et fait du respect et de la bienveillance envers celle-ci la base des relations familiales et sociales".

M. Belmehdi a, en outre, salué le partenariat établi avec le Bureau du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), le qualifiant de "modèle de coopération constructive en matière de prévention contre la violence".

Il a aussi appelé à la conjugaison des efforts entre les différentes institutions, face aux transformations sociales actuelles. De son côté, le chef du Bureau de l'UNFPA en Algérie, Mme Faiza Bendriss, s'est félicitée du partenariat stratégique avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en tant que "modèle réussi" de la complémentarité entre le référent religieux et les efforts nationaux et interna-

tionaux visant à renforcer la protection sociale et à préserver la dignité de la femme. La même responsable a également mis l'accent sur le rôle pivot des imams et des mourchidat dans l'impact positif sur le comportement social, estimant que cette rencontre constitue une nouvelle étape pour renforcer la coopération entre le ministère et l'UNFPA.

La conférence a été ponctuée par une série de communications scientifiques et d'interventions spécialisées, traitant des différentes dimensions préventives et institutionnelles de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, outre une intervention sur le rôle de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans la prévention des violences faites aux femmes et aux filles et dans la protection de leurs droits.

PARLEMENT

APN : la Commission des transports auditionne les représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la GN sur le projet de loi du Code de la route

La Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), a poursuivi, samedi, l'examen des dispositions du projet de loi sur le Code de la route, après avoir auditionné des représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et du ministère de la

Justice et du représentant de la Gendarmerie nationale (GN), indique un communiqué de l'Assemblée.

La poursuite des travaux de la Commission des transports, sous la présidence de M. Kada Nedjadi, président de la Commission, s'inscrit dans le cadre du "programme lancé par la Commission depuis jeudi der-

nier, où elle a entamé l'examen du projet de loi qui comprend 190 articles, après avoir organisé une série de réunions consacrées à l'écoute des avis des responsables, d'experts et de spécialistes de ce domaine, en vue d'enrichir le texte par les propositions adéquates", précise le communiqué.

sur sa jeunesse pour réaliser l'essor économique, considérant qu'elle représente "la véritable force sur laquelle compte l'Algérie".

Il a estimé que la jeunesse "constitue la source de puissance de tout pays et les bras qui bâtiennent son économie", insistant sur "la nécessité de s'attacher à la patrie, de renforcer l'unité et la cohésion nationales, d'adhérer aux va-

leurs morales, éducatives et religieuses, et d'élever le niveau de conscience pour faire face aux défis".

Le même intervenant a appelé à la coopération et à la conjugaison des efforts afin de "canaliser les énergies des jeunes vers l'intégration dans les différents projets nationaux, qu'ils soient socio-économiques, culturels, scientifiques, ou les orienter vers des projets

innovants et créatifs, afin de participer au développement du pays".

A ce propos, le président du MSP a indiqué que l'objectif est que les jeunes vivent pour leur patrie, et évitent les comportements susceptibles d'altérer leur vision positive du pays pour lequel sont tombés les martyrs et ont combattu les moudjahidines".

APS

BECHAR

La ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, un mégaprojet aux retombées économiques majeures

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé l'achèvement imminent du mégaprojet ferroviaire reliant Béchar à Tindouf et à Gara Djebilet.

L'ensemble des travaux, s'étendant sur près de 950 kilomètres, devrait être finalisé dans une dizaine de jours, ouvrant la voie à une mise en exploitation dès janvier 2026.

Ce projet stratégique, destiné principalement au transport du minerai de fer de Gara Djebilet, représente un levier économique majeur pour le Sud-Ouest du pays et pour l'économie nationale dans son ensemble.

Le ministre a confirmé l'achèvement des 45 viaducs ferroviaires réalisés dans le cadre du projet, ainsi que la réception progressive des derniers tronçons de pose de rails. La visite ministérielle a également permis d'inspecter plusieurs infrastructures clés, dont la gare ferroviaire de Hamma-guir, prête à être mise en service, et celle de Tabelbala, en cours de finalisation.

Le chantier du by-pass provisoire de Toumiat, destiné à faciliter le passage des trains miniers vers les ports



d'Oran, a également été évalué, en attendant la réalisation d'une voie définitive liée au futur complexe sidérurgique de la région.

Par son ampleur, ce projet ferroviaire s'inscrit comme l'un des piliers

de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières et de désenclavement économique du Sud, avec des retombées sociales et industrielles considérables.

R.R

RELIZANE

Pose de la première pierre pour la réalisation de 1.500 logements du programme AADL 3

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riadh Guemdani, accompagné du wali de Relizane, Kamel Berkane, a présidé, samedi, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.500 logements de la formule location-vente, dans le cadre du programme AADL 3 dans la wilaya de Relizane.

Ce projet d'habitat sera réalisé au niveau du pôle urbain Relizane-Belassel, dans la commune de Relizane, sur une superficie de plus de

9 hectares. Il comprend 43 immeubles, avec des délais de réalisation oscillant entre 18 et 24 mois, selon les explications fournies par les responsables de la direction des Projets de logements AADL à Relizane.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a indiqué que "ce pôle urbain, qui s'étend sur une superficie de 400 hectares, permet l'implantation d'un grand nombre de logements en formule location-vente dans le cadre du programme

AADL 3, en plus d'autres formules de logement pouvant atteindre 31.000 unités, ainsi que des équipements publics tels que des établissements éducatifs, sanitaires et autres".

Le nombre total des projets de logements en formule location-vente relevant du programme "AADL 3" dont l'emplacement a été localisé à l'échelle nationale a atteint, à ce jour, 21.215 logements, répartis sur neuf wilayas, a précisé à l'APS le chargé de communication de l'Agence nationale de l'amélioration

et du développement du logement (AADL), Hichem Cherif. Ces logements, récemment implantés, se répartis comme suit : 8.050 logements au pôle urbain "Sissaoi" dans la wilaya de Constantine, 1.600 logements au pôle urbain "El Bakrat" dans la wilaya de Ouargla, 2.000 logements dans la wilaya de Médéa, 1.000 dans la wilaya de Tébessa, 2.400 dans la wilaya de Mascara, 1.150 dans la wilaya de Laghouat, 2.115 dans la wilaya de M'sila et 1.500 dans la wilaya de Relizane, a-t-il détaillé.

GHARDAÏA

Inauguration et lancement de plusieurs projets à travers la wilaya

Plusieurs projets de développement, touchant divers secteurs, ont été inaugurés ou lancés à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Au chef-lieu de wilaya, les autorités locales ont inauguré la polyclinique Chahid Bitour-Djelloul, qui comprend plusieurs services, dont des salles de consultation et un laboratoire d'ana-

lyses, dotés de moyens modernes, ainsi que la polyclinique Aicha-Bouker dans la localité de Béni-Isguen, commune de Bounoura, qui renferme également plusieurs pavillons, dont des salles de soins et de vaccination et un laboratoire d'analyses.

Dans la commune de Berriane (45 km au Nord de Ghardaïa), les autorités de la wilaya ont inauguré deux écoles primaires et un marché couvert, avant de lancer un projet de château d'eau de 1.000 m³, et de mettre en service un fo-

rage profond dans la zone de Madagh et d'inaugurer un projet d'aménagement urbain à Haï El-Moudjahidine.

Dans la commune de Métlili (45 km à l'Ouest de Ghardaïa), il a été procédé à la mise en service d'un bureau postal au quartier Souani, et à l'inauguration d'un projet d'aménagement urbain à la place des Moudjahidines, en plus de la remise de trois nouveaux camions de collecte de déchets ménagers relevant de l'entreprise publique de gestion du Centre d'enfouissement technique.

HABITAT

Pose de la première pierre de 2.115 logements location-vente (AADL 3) à M'sila et Boussaâda

La première pierre de 2.115 logements location-vente, lancés dans le cadre du programme AADL 3, a été posée, jeudi, au cours d'une cérémonie présidée par le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar, accompagné du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riadh Guemdani.

Le projet comprend 1.200 + 415 unités (sur deux sites différents) dans la ville de M'sila et 500 unités dans la wilaya de Boussaâda, selon les explications fournies lors de cette cérémonie qui s'est déroulée au pôle urbain de M'sila en présence d'élus locaux et de cadres de l'AADL.

Intervenant à cette occasion, le directeur général de l'AADL a indiqué que les projets qui viennent d'être lancés "occupent une importante superficie qui permet la réalisation de tous les équipements publics nécessaires, à même de garantir de

bonnes conditions de vie aux souscripteurs", avant de souligner que les sites "stratégiques" choisis pour accueillir ces projets "contribueront à créer, localement, une dynamique économique et de développement".

Le même responsable a souligné que la pose de la première pierre et le lancement du programme dans les wilayas de M'sila et de Boussaâda constituent un "véritable acquis pour les habitants de la région et une concrétisation des efforts de l'Etat visant à fournir un logement décent aux citoyens".

M. Guemdani a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation tout en respectant les normes techniques et de qualité dans la mise en œuvre de ces projets, afin de garantir la sérénité et la quiétude des citoyens bénéficiaires de cette formule d'habitat qui suscite un intérêt considérable dans la région.

MASCARA

Plantation de plus de 3.000 arbustes aux abords du barrage de Chorfa

Plus de 3.000 arbustes ont été plantés, samedi, aux abords du barrage de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne, a-t-on appris du Conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadate.

Cette opération a donné lieu à la plantation de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le caroubier et l'eucalyptus, sur une superficie totale estimée à 2,2 hectares autour du barrage concerné, a précisé à l'APS M. Sadate.

Cette initiative a connu une large participation des agents des forêts, des cadres et des travailleurs du barrage, ainsi que de membres d'associations actifs dans les communes de Chorfa et de Sig, en plus de scouts et de citoyens bénévoles, indique-t-on.

Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les bassins versants du barrage de Chorfa, à élargir le couvert végétal qui l'entoure, ainsi qu'à encourager les associations et les citoyens à participer aux opérations périodiques de reboisement volontaire programmées par la Conservation des forêts.

M. Sadate a également révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a élaboré un programme riche à l'occasion de la Journée internationale des forêts, comprenant, sur deux jours, l'organisation d'opérations de plantation volontaire d'arbustes forestiers dans des zones forestières montagneuses de la région, notamment dans les forêts de "Ouizert" (commune d'Aïn-Fekan) et de "Moulay Smaïl" (commune d'Oggaz), ainsi que l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des citoyens et des élèves des établissements scolaires sur l'importance de la préservation des forêts situées dans les zones montagneuses de la wilaya.

MÉDÉA

Plusieurs projets de développement réalisés dans des zones rurales

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, a-t-on appris, samedi, auprès de l'agence de développement social (ADS). Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, a fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadjadj.

Concernant l'adduction en eau potable, cette responsable a notamment fait part de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabtine, dans la commune de Sidi-Naâmane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents.

Elle a également mentionné que deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhaoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisaient également partie des projets de développement concrétisés.

L'ADS a aussi financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naâmane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), a-t-elle noté. Par ailleurs, deux structures relevant du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont bénéficié de travaux de réhabilitation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, a-t-elle conclu.

APS

INFLATION

Net ralentissement à 1,7% en glissement annuel à fin octobre (ONS)

Le rythme de l'inflation en glissement annuel en Algérie s'est établi à 1,7% à fin octobre 2025, marquant un ralentissement par rapport au niveau de 2,2% enregistré en septembre, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier rapport.

Le rythme d'inflation en glissement annuel à fin octobre 2025 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de novembre 2024 à octobre 2025 par rapport à celle allant de novembre 2023 à octobre 2024.

Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, correspondant à l'évolution des prix en octobre 2025 par rapport à octobre 2024, elle a enregistré une baisse de 1,2%, selon le rapport publié sur le site

web de l'ONS. S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en octobre 2025 par rapport à septembre 2025, elle a atteint +0,8%, alors qu'elle avait connu une légère baisse à la même période de 2024 (-0,1%).

Selon l'Office, cette tendance, qui intervient après une baisse de 0,7% relevée en septembre, s'explique essentiellement par l'accroissement des prix des biens alimentaires (+1,6%).

Dans le détail, les

données de l'ONS font ressortir une hausse des prix des produits agricoles frais de 3,3% en octobre dernier par rapport au mois précédent, touchant notamment les légumes (+11,4%), les poissons (+24,2%), les œufs (+22,3%) ainsi que la viande et abats de bœuf (+2,2%).

En revanche, des baisses de prix ont été observées pour certains produits, dont la viande de poulet (-2,3%) et la pomme de terre (-7,5%).

Par ailleurs, les prix

des produits alimentaires industriels ont accusé une baisse de 0,3% en raison essentiellement du recul des prix des légumes secs (-3%).

Les prix des produits manufacturés et des services se sont caractérisés par une "relative stabilité" avec des évolutions respectives de +0,11% et -0,01%.

Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré, au cours du mois d'octobre 2025, une hausse de 0,3% par rapport à septembre 2025.

CÉRÉALICULTURE

Oum El Bouaghi, une wilaya pilote dans la production d'orge

La production d'orge réalisée à Oum El Bouaghi au titre de la saison agricole 2024-2025, soit 1.086 million de quintaux, place cette wilaya en tête au niveau national en matière de production et de collecte de cette céréale.

Cette production record est le fruit des importantes précipitations enregistrées cette année, mais également de la disponibilité de semences et d'engrais en quantités suffisantes et de l'alignement sur la stratégie de l'Etat visant à développer les productions agricoles, notamment en matière de cultures stratégiques, en soutenant les agriculteurs pour l'acquisition de matériels agricoles et la réalisation de forages pour accroître les superficies irriguées, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Chaâbane Chenna.

Le même responsable a ajouté que les efforts déployés par la DSA, la Chambre de l'agriculture et la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS) consistent à sensibiliser les agriculteurs à la nécessité d'augmenter la production tout en facilitant la collecte de leurs productions dans les points de stockage, multipliés à cet effet, et en accélérant le paiement de leurs créances via les différentes banques et agences affiliées, ont

contribué à une augmentation notable des quantités produites.

De plus, le respect par les céréaliculteurs de l'itinéraire technique (préparation du sol, semis, fertilisation, protection, récolte) et leur détermination à obtenir de meilleurs résultats ont également joué un rôle clé dans l'augmentation de la production de céréales, en particulier de l'orge. Djellal Berkani, agriculteur dans la commune de Berriche, qui a produit plus de 10.000 quintaux d'orge sur une superficie de 450 hectares, à l'issue de la précédente saison agricole, a attribué ce résultat aux précipitations "enregistrées au bon moment pour la croissance des cultures".

Il a également salué les efforts de l'Etat, notamment la fourniture de semences de bonne qualité et d'engrais, en plus du soutien financier pour l'acquisition de matériels et de machines agricoles.

L'augmentation de la production a permis de collecter 661.814 quintaux d'orge dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ce qui représente 33% des quantités collectées à travers le pays, selon le DSA qui a affirmé qu'une partie de l'orge a été transférée vers d'autres wilayas ayant connu un manque de cette céréale. L'augmentation des capacités de stockage dont le lien avec

le développement de la filière céréalière est évident, résulte des efforts déployés par l'Etat pour développer la filière céréalière par la mise en oeuvre de projets visant à accroître les capacités de stockage à travers le pays, comme c'est le cas dans la wilaya d'Oum El Bouaghi où, en 2024, des travaux de construction de 9 centres de stockage de proximité ont été lancés dans plusieurs communes pour des capacités d'emmagasinage supplémentaires de l'ordre de 45.000 tonnes (5.000 tonnes par centre), et dont la réception est attendue "prochainement".

Ces investissements, qui ont nécessité un budget de plus de 2,2 milliards de DA, traduisent la détermination des pouvoirs publics de développer le secteur agricole, d'accompagner les céréaliculteurs, de rapprocher les points de collecte et de stockage de leurs produits agricoles, en même temps que d'oeuvrer à parvenir à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance dans différentes cultures alimentaires et fourragères, tout en mettant en place des infrastructures conformes à la stratégie de l'Etat visant à augmenter la production agricole et à étendre les superficies dédiées aux différentes cultures.

BATNA

Organisation du 11 au 13 janvier prochains du 1^{er} salon national dédié à la diversification économique et à la souveraineté alimentaire

La wilaya de Batna accueillera, du 11 au 13 janvier prochains, le premier salon national de la diversification de l'économie et de la souveraineté alimentaire, annoncé jeudi, le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sébki.

Le même responsable a précisé, en marge de la remise, au siège de la wilaya, de 8 actes de concession à des agriculteurs activant dans plusieurs

communes, en présence du wali, Riadh Benahmed, que le salon sera organisé à Timgad en coordination avec la chambre de l'agriculture, et verra la participation de tous les acteurs du secteur, dont l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la Fédération nationale des avicultrices (FNAV), des représentants des différentes filières agricoles ainsi que des investis-

seurs. Il est également prévu, selon M. Sébki, l'organisation, en marge du salon, d'expositions mettant en valeur différents produits agricoles, ainsi que des conférences et des ateliers encadrés par des spécialistes universitaires.

Selon le DSA, la manifestation vise à "soutenir le développement durable et à encourager l'entrepreneuriat dans le

domaine agricole en valorisant et en diversifiant les ressources du secteur, le tout en créant un espace réunissant producteurs, investisseurs et universitaires au service de l'agriculture et de l'économie nationale". La même source a indiqué que des préparatifs sont intensément menés pour assurer le succès de ce salon national qui coïncidera avec la célébration du Nouvel An amazigh.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Création du label "Scale-up" (Journal officiel)

Un décret exécutif a été publié dans le Journal officiel (JO) n°81, portant création du label "Scale-up", attribué aux startups ayant dépassé la phase de lancement et affichant une croissance rapide.

Il s'agit du décret exécutif n°25-311, signé le 1er décembre par le Premier ministre, M. Saïf Ghribi, modifiant et complétant le décret n°20-254 relatif à la création d'un comité national de labellisation des "Startups", des "Projets innovants" et des "incubateurs", et qui fixe ses missions, sa composition et son fonctionnement. Selon ce nouveau texte, le label "Scale-up" est accordé à toute société de droit algérien dont le modèle d'affaire s'appuie sur des produit, des services ou un business model innovant, avec un chiffre d'affaires qui a progressé d'au moins 20% au cours des trois dernières années, et l'affection d'un taux de 3% au moins, des revenus ou du capital à l'investissement dans la recherche et le développement (R&D).

Pour obtenir ce label, la demande doit être formulée en ligne via la plateforme électronique nationale des startups, accompagnée d'un dossier comprenant notamment une présentation détaillée du produit/service et de ses aspects innovants, les CV des fondateurs, une vidéo de trois minutes illustrant la croissance de l'entreprise, ainsi que tout document de propriété intellectuelle, distinction, récompense ou preuve d'expansion internationale, notamment à travers des opérations d'exportation ou l'ouverture de filiales, le cas échéant. Le label "Scale-Up" est attribué pour une durée de quatre ans, renouvelable, précise le décret. Dans une déclaration à l'APS, le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a estimé que le lancement du label "Scale-up", comme un prolongement naturel du label "Start-up", représente "une évolution majeure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie".

Le ministère souligne que cette nouvelle classification vise à "accompagner les projets ayant dépassé la phase de création et démontré leur capacité à générer une croissance effective, leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien renforcé et de meilleures opportunités de développement, tant au niveau national qu'international". Cette avancée constitue également "une étape stratégique pour consolider l'environnement de l'innovation et encourager les startups à franchir un cap supplémentaire vers plus d'efficacité et de professionnalisation", ajoute le ministère.

Le renouvellement du label conditionné par la performance

La création du label "Scale-up" traduit, selon le ministère, "une maturité croissante du système entrepreneurial algérien, montrant que les efforts consentis ces dernières années commencent à porter leurs fruits". Le ministère ajoute que "cette nouvelle classification ne soutient pas uniquement les projets avancés, mais envoie également un signal fort quant à la volonté de l'Algérie de bâtir une économie fondée sur l'innovation et la croissance rapide". Grâce à un parcours désormais structuré, allant du statut de startup à celui de scale-up, les entreprises disposent d'un cadre plus clair pour se développer durablement et contribuer à la diversification économique du pays, souligne le ministère.

Par ailleurs, le décret exécutif fixe également les conditions de renouvellement des labels "Start-up", "Projet innovant" et "Incubateur", en introduisant des critères de performance.

Ainsi, pour renouveler le label "Start-up", l'entreprise doit repasser sur un modèle d'affaire s'appuyant sur des produit, des services ou un business model innovant. Le capital social doit être détenu à hauteur d'au moins 50% par des personnes physiques, des fonds d'investissement agréés ou par d'autres entreprises labellisées "Startup" ou "Incubateur".

Le potentiel de croissance doit être "suffisamment grand", ajoute le texte, soulignant que le dossier de renouvellement doit détailler les principales réalisations de l'entreprise, ses indicateurs de performance, ses revenus des trois dernières années, l'évolution du nombre de clients ou d'utilisateurs de ses solutions, le bilan des levées de fonds réalisées, ainsi que le nombre de brevets ou logiciels enregistrés.

S'agissant du label "Incubateur", le dossier comprend la liste des projets accompagnés ayant obtenu les labels "Projet innovant", "Start-up" ou "Scale-up", ainsi que la liste des contrats conclus dans le cadre de l'innovation ouverte, et ce, durant les cinq dernières années, selon le décret.

ALLEMAGNE

L'inflation stable à 2,3% sur un an en novembre

L'inflation en Allemagne a stagné en novembre, à 2,3% sur un an, selon les chiffres définitifs publiés vendredi par l'Office fédéral des statistiques Destatis.



"L'évolution des prix à la consommation s'est stabilisée pour le moment en cette fin d'année", a commenté la présidente de Destatis.

En septembre, la hausse des prix était remontée à 2,4% sur un an, le niveau le plus haut de l'année mais loin des sommets atteints en 2022 et 2023.

La présidente de Destatis a souligné le rôle toujours déterminant des prix des services, en

hausse de 3,5% en novembre sur un an. En revanche, l'évolution des prix de l'alimentation a continué de ralentir (+1,2%), certains produits alimentaires ont même vu leur prix baisser sur un an, comme le beurre (-22%), l'huile d'olive (-17,4%) et les légumes frais (-4,2%).

Les prix de l'énergie ont également baissé par rapport à novembre 2024 (-0,1%). Dans la zone euro, l'inflation est légère-

ment remontée, à 2,2% en novembre, contre 2,1% le mois précédent, s'écartant un peu plus de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE) fixé à 2%.

Ces chiffres devraient amener la Banque centrale européenne, qui se réunit jeudi prochain, à maintenir la pause sur ses taux d'intérêts directeurs en cours depuis plusieurs mois, après une longue phase de baisse qui s'est terminée en juin dernier.

ROYAUME-UNI

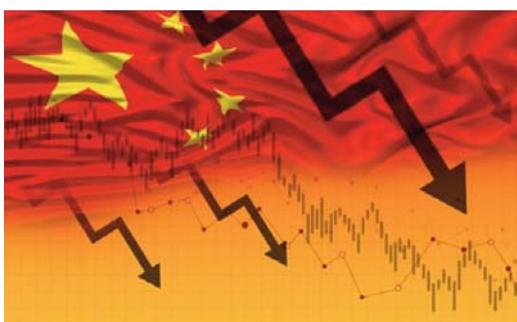
Recul du PIB en octobre

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a reculé de 0,1% en octobre, a annoncé vendredi l'Office national britannique des statistiques (ONS), une baisse "inattendue", les analystes tablant sur une légère progression de 0,1%.

Ce recul fait suite à un repli identique en septembre et une croissance nulle en août dernier. "Nous sommes déterminés à défier les prévisions de croissance et à créer des emplois de qualité, afin que chacun puisse bénéficier d'une meilleure situation", a réagi un porte-parole du ministère des Finances britannique. Le mois d'octobre a notamment été marqué par la reprise des activités du constructeur Jaguar Land Rover, qui avait été contraint de mettre en pause sa production en septembre en raison d'une cyberattaque.

Mais ce regain d'activité n'a pas suffi au Royaume-Uni pour retrouver la croissance en octobre, relève un analyste, qui impute le recul du PIB aux inquiétudes en amont de la présentation du budget britannique le 26 novembre.

CHINE

Les autorités misent sur la demande intérieure pour doper la croissance

Les plus hauts dirigeants chinois se sont engagés, lors d'une importante réunion économique à Pékin, à stimuler la consommation, à stabiliser le marché immobilier et à créer davantage d'emplois en vue de relancer la croissance, ont rapporté jeudi des médias locaux.

De hauts responsables, dont le président Xi Jinping et le Premier ministre Li Qiang, présents mercredi et jeudi à la Conférence centrale sur le travail économique (CEWC), ont promis de

"continuer à développer la demande intérieure" au cours de l'année à venir, a indiqué la chaîne de télévision publique CCTV.

Au cours de cette réunion, il a été établi que l'une des priorités du pays serait de "faire de la demande intérieure le principal moteur de l'économie et de construire un marché intérieur robuste", a ajouté CCTV.

L'accent sera également mis sur "la stabilisation du marché immobilier, la mise en oeuvre de politiques spécifiques à chaque

ville pour contrôler l'offre de logements neufs, réduire les stocks et optimiser l'offre".

Les économistes appellent depuis longtemps Pékin à privilégier un modèle de croissance fondé davantage sur la consommation intérieure que sur les moteurs traditionnels des décennies passées, tels que les exportations et le secteur manufacturier.

Malgré les tarifs douaniers instaurés par les Etats-Unis, les exportations chinoises sont en plein essor. Les données publiées cette semaine indiquent que l'excédent commercial de cette puissance manufacturière a déjà dépassé le cap des 1.000 milliards de dollars, un record historique.

Le Fonds monétaire international et d'autres institutions internationales ont revu à la hausse cette semaine leurs prévisions de croissance pour la Chine cette année. Le relèvement de 0,2 point du FMI porte ses prévisions de hausse du PIB à 5% en 2025, conformément à l'objectif fixé par Pékin.

APS

MARCHÉS BOURSIERS
Les Bourses mondiales en retrait

Les marchés boursiers mondiaux ont terminé en recul vendredi, rattrapés par l'inquiétude sur l'IA, au lendemain des résultats du groupe américain de microprocesseurs Broadcom qui ont déçu les investisseurs.

En Europe, la Bourse de Paris a perdu 0,21%, Francfort 0,45%, Milan 0,43% et Londres 0,56%. A New York, le S&P 500 cédait 1,36% et le Dow Jones 0,62% vers 16H40 GMT.

Le Nasdaq, à forte connotation technologique, chutait de 1,90%. Côté change, le dollar restait stable (+0,08%), à 1,1728 dollars pour un euro.

Pour le pétrole, vers 16H40 GMT, le prix du Brent de la mer du Nord était en légère baisse (-0,36%) à 61,28 dollars le baril, quand son équivalent américain, le WTI, perdait 0,30% à 57,60 dollars le baril.

Le pétrole termine en baisse

Les cours du pétrole ont hésité vendredi, avant de terminer en légère baisse, pris entre les incertitudes géopolitiques, et la perspective d'un surplus d'or noir sur le marché mondial.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a reculé de 0,26% à 61,12 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en janvier, a lâché 0,28% à 57,44 dollars.

Métaux industriels: le cuivre recule après avoir frôlé les 12.000 dollars la tonne métrique

Le cuivre a marqué une pause après avoir atteint un sommet historique proche de 12.000 dollars la tonne métrique vendredi, les prix élevés risquant de freiner la demande pour ce métal, qui reste néanmoins en voie d'enregistrer une troisième progression hebdomadaire consécutive.

Le contrat de référence à trois mois sur le cuivre, coté au London Metal Exchange, reculait de 0,7% à 11.795 dollars la tonne lors des échanges officiels à la criée.

Il a atteint un record de 11.932 dollars plus tôt dans la semaine, s'approchant du seuil psychologique des 12.000 dollars.

Ce métal, largement utilisé dans l'énergie, la construction et l'industrie manufacturière, devrait terminer la semaine en hausse de 1,8%, prévoient des analystes du marché.

Parmi les autres métaux cotés au LME, l'aluminium a cédé 0,9% à 2.875 dollars la tonne, tandis que le zinc a perdu 1,4% à 3.459 dollars après avoir atteint un sommet de 13 mois jeudi.

Le nickel a légèrement reculé de 0,2% à 14.600 dollars, le plomb a perdu 0,3% à 1.983 dollars.

L'étain a été le seul métal de base à progresser, gagnant 0,2% à 41.825 dollars après avoir atteint son plus haut niveau depuis avril 2022 en raison de préoccupations sur l'offre.

Métaux précieux: l'or au sommet en sept semaines, l'argent franchit un nouveau record

Les prix de l'or ont grimpé vendredi à leur plus haut niveau en sept semaine, portés par la faiblesse du dollar et la forte demande pour les valeurs refuges dans un contexte de tensions politiques, parallèlement, l'argent a enregistré un nouveau record.

L'once d'or (31,1g) s'échangeait à Londres à 4.342,20 dollars, contre 4.197,78 dollars sept jours plus tôt à la clôture, soit une hausse de 3,44%. L'argent s'est hissé à un nouveau sommet historique vendredi, à 44.574,3 dollars l'once (31,1g), enregistrant une hausse de 1,1% par rapport à la séance précédente.

La baisse des taux directeurs américains mercredi, et l'apparente ouverture de son président Jerome Powell à de nouvelles coupes ont contribué au renchérissement des métaux précieux qui continuent d'enchaîner des records sur un marché tendu.

Des taux d'intérêts plus bas réduisent en effet l'attractivité du dollar et des obligations d'Etat américaines, bénéficiant à d'autres valeurs refuges.

Le platine a aussi pris près de 8% cette semaine, montant vendredi jusqu'à 1.778,07 dollars la tonne, du jamais vu depuis 2011.

APS

DROGUE ET PSYCHOTROPES

Une justice plus ferme, une prise en charge plus humaine

Face à l'ampleur alarmante des crimes liés à la drogue et aux substances psychotropes, la justice algérienne durcit le ton tout en affirmant une approche résolument humaine à l'égard du toxicomane.

La loi 25-03, récemment adoptée par les deux Chambres parlementaires, marque un tournant majeur dans la politique pénale nationale, en combinant rigueur répressive contre les réseaux criminels et prise en charge thérapeutique et sociale des personnes dépendantes, désormais considérées avant tout comme des victimes nécessitant soins, suivi et réinsertion.

Cette nouvelle architecture juridique, issue d'une lecture lucide des mutations sociales et sécuritaires, consacre une stratégie de « dissuasion politique équilibrée » face à un fléau qui menace la santé publique, fragilise le tissu social et porte atteinte à la stabilité et à la sécurité de la société.

Dans certains cas d'une extrême gravité, la peine capitale peut désormais être prononcée, conformément aux dispositions de la loi 25-03, notamment lorsque les faits relèvent de crimes aggravés mettant directement en péril la vie humaine et la sécurité nationale.

C'est dans ce contexte que la Cour d'Alger a organisé une journée d'études consacrée à cette loi, réunissant magistrats, acteurs judiciaires et spécialistes du secteur. Une initiative qui traduit l'urgence d'une mobilisation institutionnelle à la hauteur des défis posés par la prolifération des réseaux de tra-

fic, l'émergence de nouvelles formes de toxicomanie et l'utilisation croissante des technologies modernes, y compris par des mineurs, dans les circuits criminels.

Intervenant à cette occasion, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala, a insisté sur la portée stratégique de cette rencontre, soulignant que les crimes liés aux drogues et aux substances psychotropes constituent aujourd'hui un défi majeur pour les structures sociales, la santé publique et la sécurité collective.

Récemment installé dans ses fonctions, il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans l'engagement du ministère de la Justice en faveur de la formation continue, du renforcement de la culture juridique et de l'adaptation des pratiques judiciaires aux nouvelles exigences imposées par l'évolution du phénomène criminel.

Selon lui, la force de la loi 25-03 réside dans son approche globale, intégrant dans un même cadre les dimensions juridique, préventive et répressive, tout en œuvrant à l'unification de l'action judiciaire et à une meilleure prise en charge des toxicomanes.

« Le défi consiste à protéger la société sans renoncer à la dimension humaine », a-t-il affirmé, rappelant que le toxicomane est perçu par le législateur comme une victime ayant

besoin d'accompagnement médical, psychologique et social, et non comme un simple délinquant. Abondant dans le même sens, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a souligné que ce texte législatif intervient en réponse à des transformations profondes et urgentes sur les plans social, juridique et sécuritaire.

Il a mis en garde contre l'évolution rapide et inquiétante des réseaux de trafic de drogue, leur caractère de plus en plus structuré et transnational, ainsi que l'impact dévastateur de ce phénomène sur la jeunesse, principale cible de ces réseaux.

Le parquet d'Alger, a-t-il affirmé, se trouve en première ligne de cette bataille, assumant pleinement ses missions de protection de la sécurité nationale et de défense de l'ordre public.

Il a qualifié la loi 25-03 d'étape décisive dans la modernisation du système pénal algérien, à travers la redéfinition des concepts juridiques, la clarification des mécanismes d'engagement de l'action publique et la détermination précise des responsabilités pénales.

Pour sa part, le juge d'instruction Farouk Boukhazani a mis en exergue l'importance stratégique de ce texte dans la protection de la sécurité nationale et son adaptation aux changements rapides des modes opératoires des trafiquants.



Il a notamment attiré l'attention sur l'utilisation croissante des technologies modernes dans le trafic de drogues, ainsi que sur l'implication préoccupante de mineurs dans ces activités criminelles, appelant à une vigilance accrue et à une réponse judiciaire ferme et cordonnée.

La journée d'études s'est achevée par une série de recommandations fortes, allant dans le sens d'un renforcement de la sensibilisation sociétale et de la prévention, en particulier dans les milieux éducatifs et de formation. Un appel pressant a été lancé à la création de nouveaux centres spécialisés dans la prise en charge et la réinsertion des toxicomanes, afin de donner corps à la dimension humaine consacrée par la loi.

Parallèlement, le législateur a prévu un durcissement significatif des sanctions pénales à l'encontre des trafiquants, notamment lorsque les infra-

ctions sont commises dans des établissements éducatifs ou hospitaliers, impliquant des mineurs, s'inscrivent dans le cadre de groupes criminels organisés ou transnationaux, ou encore lorsque l'usage de stupéfiants entraîne la mort d'autrui.

Autant de dispositions qui traduisent la volonté de l'État de frapper avec la plus grande fermeté les réseaux criminels, tout en ouvrant une voie de soins, de dignité et d'espérance aux victimes de la dépendance.

Avec la loi 25-03, la justice algérienne affirme ainsi une ligne claire : tolérance zéro pour les trafiquants, protection renforcée de la société et reconnaissance pleine et entière de la dimension humaine dans la prise en charge du toxicomane.

Une équation délicate, mais assumée, face à un fléau qui exige à la fois fermeté, lucidité et humanité.

R.L

TISSEMSILT

Coup de filet sécuritaire d'envergure contre les foyers de criminalité

Dans un contexte marqué par une vigilance accrue face aux différentes formes de criminalité, la wilaya de Tissemsilt a été le théâtre d'une vaste opération sécuritaire conjointe menée avec efficacité et professionnalisme par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale et les services de la Sûreté nationale.

Cette action coordonnée, inscrite dans une stratégie globale de lutte contre les réseaux criminels, a ciblé plusieurs réseaux et points noirs identifiés à travers différentes zones de la région.

Déployée sur le terrain avec la mobilisation de l'ensemble des unités opérationnelles, cette intervention d'envergure traduit la ferme détermination des forces de sécurité à assainir l'espace public et à neutraliser les foyers de délinquance susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des citoyens. Les opérations de ratissage et de contrôle, menées de manière simultanée et méthodique, ont permis d'obtenir

des résultats significatifs, témoignant de l'efficacité de la coordination entre les deux corps sécuritaires. Au cours de cette action, les éléments engagés ont procédé à la saisie de quantités notables de boissons alcoolisées, de stupéfiants ainsi que de substances psychotropes, confirmant l'existence d'activités illicites organisées au sein de ces repaires. Parallèlement, un nombre important de véhicules a fait l'objet de contrôles et de fouilles approfondies, dans le strict respect des procédures légales en vigueur, renforçant ainsi la pression exercée sur les réseaux criminels et leurs ramifications. Au-delà des résultats opérationnels, cette intervention poursuit un objectif fondamental : renforcer le sentiment de sécurité et de confiance au sein de la population.

Par des actions régulières, visibles et coordonnées, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale entendent rassurer les citoyens et affirmer la présence perma-

nente de l'État sur l'ensemble du territoire de la wilaya, tout en resserrant l'étau autour des auteurs de faits criminels.

À travers cette opération, les services de la Gendarmerie nationale réaffirment leur engagement indéfectible au service de la sécurité publique et de la protection des personnes et des biens.

Ils rappellent, à cet effet, la mise à la disposition des citoyens du numéro vert 1055 ainsi que de la plateforme numérique de pré-plaintes PPGN, permettant de signaler tout comportement suspect ou de déposer une réclamation en toute simplicité et confidentialité.

Cette action sécuritaire d'envergure s'inscrit dans une dynamique continue visant à préserver la stabilité, à lutter efficacement contre toutes les formes de criminalité et à garantir un climat de sécurité durable au profit des habitants de la wilaya de Tissemsilt.

R.L

RELIZANE

Relizane impose l'ordre urbain par la suppression définitive de l'occupation des trottoirs

La commune de Relizane a franchi un pas décisif dans la gestion de l'espace public en annonçant la suppression totale des autorisations d'occupation des trottoirs à des fins commerciales, à compter du 7 décembre 2025. Cette décision marque un tournant majeur dans la volonté des autorités locales de restaurer l'ordre urbain et d'améliorer durablement le cadre de vie des citoyens. L'occupation

anarchique des trottoirs, devenue un phénomène récurrent dans plusieurs axes commerciaux de la ville, entravait gravement la circulation des piétons et compromettait leur sécurité. Les constats de terrain et les nombreuses plaintes citoyennes ont conduit à l'adoption de cette mesure, qui vise à restituer aux trottoirs leur vocation première d'espaces réservés aux piétons. La commune a

annoncé le déploiement de dispositifs de contrôle permanents, accompagnés de sanctions immédiates à l'encontre des contrevenants, incluant la saisie du matériel et l'application stricte des procédures légales. Cette fois, les autorités assurent que la campagne sera suivie dans la durée afin d'éviter tout retour aux pratiques antérieures. Si la décision a été largement saluée par la population, certains commerçants

expriment des inquiétudes quant à l'impact économique de cette mesure. Les autorités locales misent toutefois sur la création d'espaces alternatifs et de marchés organisés pour concilier ordre urbain et activité commerciale. À travers cette initiative, Relizane aspire à se doter d'une image plus harmonieuse, plus fonctionnelle et conforme aux standards d'une ville moderne.

R.L

ORAN

Les locaux abandonnés appellés à devenir des équipements publics structurants

Les autorités locales ont engagé une démarche ambitieuse visant à mettre fin au phénomène des locaux commerciaux et professionnels abandonnés, en optant pour leur réorganisation et leur conversion en infrastructures d'utilité publique.

Cette stratégie répond à une double exigence : sécuriser l'espace urbain et répondre aux besoins pressants en équipements collectifs, notamment scolaires.

Les locaux non exploités, souvent laissés à l'abandon pendant des années, constituent un risque en matière de sécurité et favorisent les occupations illégales.

Face à cette situation, un recensement exhaustif a été ordonné, ciblant particulièrement les programmes de logements participatifs et le dispositif présidentiel des 100 locaux par commune.

La démarche, débattue lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de wilaya en présence du wali d'Oran, prévoit la restructuration de ces espaces afin de les adapter à des usages publics prioritaires, à l'image des écoles primaires dans les zones connaissant une forte surcharge.

Cette orientation a suscité un large soutien, tant de la part des élus que des citoyens, lassés de voir ces locaux se dégrader sans utilité réelle.

En procédant à leur reconversion, les pouvoirs publics entendent redonner une fonction sociale et économique à des espaces jusque-là inutilisés, contribuant ainsi à une meilleure organisation urbaine et à l'amélioration du cadre de vie.

R.L

INDONÉSIE

Les inondations ont fait plus de 1.000 morts

Le bilan des inondations et glissements de terrain qui ont frappé l'Indonésie a atteint 1.003 morts et 218 disparus, a annoncé samedi l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB).

Les inondations qui ont touché il y a deux semaines les provinces de Sumatra nord et ouest et d'Aceh, ont également fait plus de 5.400 blessés tandis que 1,2 million d'habitants sont toujours hébergés dans des abris temporaires, a ajouté l'agence, qui a annoncé ces chiffres sur son site internet.

Des tempêtes tropicales et des pluies de mousson ont frappé l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie et Thaïlande) et l'Asie du Sud (Sri Lanka), ce mois-ci, provoquant des glissements de terrain et des crues éclair.

C'est l'une des pires catastrophes qui aient touché récemment Sumatra et notamment Aceh, à son extrémité occidentale, également balayée par le tsunami de



2004. Samedi, le président Prabowo Subianto s'est de nouveau rendu dans les provinces sinistrées. "Ici et là, en raison des conditions naturelles et physiques, il y a eu de légers retards, mais j'ai inspecté tous les sites d'évacuation : leurs conditions sont bonnes, les services fournis sont adéquats et les provisions alimentaires sont suffisantes", a déclaré le président

indonésien à l'issue d'une visite à Langkat, dans la province de Sumatra nord.

"Dans les zones les plus isolées, comme Takengon, nous continuons de travailler sans relâche pour rouvrir les routes d'accès. A Bener Meriah également, je crois que le pont est déjà opérationnel", a ajouté Prabowo Subianto, depuis la base aérienne de Soewondo.

Des chercheurs alertent sur les conséquences des inondations sur une espèce d'orangs-outans

Des chercheurs ont mis en garde, vendredi, contre les conséquences des inondations dévastatrices en Indonésie sur une espèce d'orangs-outans, déjà au bord de l'extinction sur l'île de Sumatra.

Près de 1.000 personnes ont perdu la vie dans les inondations qui ont dévasté à partir de fin novembre le nord-ouest de l'île, et plus de 220

autres étaient encore portées disparues jeudi, selon les autorités. Sumatra abrite une espèce particulièrement rare, l'orang-outan de Tapanuli, décrite pour la première fois en 2017 et qui compte moins de 800 représentants à l'état sauvage.

Des chercheurs ont analysé des images satellite des dégâts provoqués par les crues, en particu-

lier d'une des trois zones de Sumatra connues pour leur peuplement d'orangs-outans de Tapanuli, où vivaient 581 spécimens avant les inondations.

Et dans une version préliminaire d'un article partagée, les chercheurs vont jusqu'à comparer les inondations à une "perturbation d'un niveau pouvant mener à l'extinction" des orangs-outans

de Tapanuli.

"Nous pensons qu'environ 6 et 11% des orangs-outans (y) ont probablement été tués", a indiqué le biologiste Erik Meijaard, spécialiste de ces grands singes, mettant en garde contre la grande vulnérabilité de l'espèce.

Un orang-outan a déjà été retrouvé mort dans la région, ont indiqué les chercheurs.

IRAK

Fermeture temporaire de l'aéroport de Bagdad pour cause de brouillard

L'aéroport international de Bagdad a été fermé dans la nuit de mercredi à jeudi, en raison de l'épais brouillard recouvrant la capitale irakienne, a annoncé le ministère irakien des Transports.

La fermeture est intervenue à 00H30 (heure locale) pour cause de "mauvaises conditions météo et de visibilité réduite", selon le ministère, cité par l'agence de presse INA.

L'Irak, en première ligne face au changement climatique, a été touché ces derniers jours par des inondations, à la suite de fortes précipitations. Celles-ci ont

fait au moins trois morts, dont un enfant, selon les autorités locales, et endommagé des infrastructures. Un pont reliant la ville de Kirkouk à Bagdad s'est effondré. Deux autres aéroports ont dû fermer leurs portes en raison des intempéries, à Najaf au sud de Bagdad et à Souleimaniyeh dans le Kurdistan.

Les autorités espèrent que ces pluies permettront d'atténuer les problèmes de pénurie d'eau dans un Irak frappé par la sécheresse, les niveaux des réservoirs artificiels se situant au plus bas depuis les années 1930.

CANADA - ETATS UNIS

Importantes inondations aux Etats-Unis et au Canada

Des dizaines de milliers de personnes étaient jeudi sous le coup d'un ordre d'évacuation dans l'ouest des Etats-Unis et du Canada, après plusieurs jours de fortes pluies qui ont fait déborder les cours d'eau.

Des tempêtes ont notamment frappé les Etats américains de Washington et de l'Oregon, où une "rivière atmosphérique" a déversé jusqu'à plus de 250 millimètres de précipitations par endroits, selon les ser-

vices météorologiques du pays (NWS).

Les habitants de zones situées au sud de Seattle, dans l'Etat de Washington, ont reçu l'ordre d'évacuer leurs maisons, alors que des images aériennes montraient des terres agricoles inondées.

Au nord de la ville, les localités de Snohomish et de Sumas étaient également sous l'eau.

Des dizaines de membres de la Garde nationale (un corps de réserve de l'armée) de l'Etat ont été

mobilisés pour prêter main forte aux secours, et 200 autres étaient en route, a annoncé l'armée. De l'autre côté de la frontière canadienne, de larges zones de la ville d'Abbotsford ont été submergées, menaçant des centaines de propriétés.

Plusieurs routes menant vers Vancouver, la plus grande ville de l'Etat de Colombie-Britannique, ont par ailleurs été fermées, selon les autorités. Les précipitations ont diminué jeudi

mais les inondations "devraient continuer pendant plusieurs jours dans certaines parties de l'ouest de l'Etat de Washington et du nord-ouest de l'Oregon", a prévenu le NWS.

Selon les experts, le changement climatique engendre des épisodes de pluie plus intenses, car une atmosphère plus chaude contient davantage d'humidité, et des températures plus élevées dans les océans peuvent amplifier les tempêtes.

HAÏTI

18 pays se sont engagés à déployer des forces de sécurité anti-gangs, selon l'OEA

Le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Albert Ramdin, a déclaré vendredi que 18 pays se sont dit prêts à déployer des forces de sécurité en Haïti dans le cadre d'une nouvelle opération anti-gangs qui remplacera la mission multinationale actuelle de l'ONU.

"Dix-huit pays se sont engagés à fournir des forces de sécurité. Le point clé est qu'ils travaillent tous ensemble, selon les mêmes régulations. C'est pourquoi le processus de constitution de cette nouvelle force est si long", a-t-il expliqué lors d'un échange avec la presse. La force de sécurité sera constituée de 5.500 soldats, a confirmé Albert Ramdin, conformément à la feuille de route élaborée sous la direction des Etats-Unis. Le chef de l'OEA s'est rendu cette semaine en Haïti, où la situation est "grave", a-t-il reconnu. Les bandes criminelles commettent meurtres, viols, pillages et enlèvements, dans un contexte d'instabilité politique chronique dans ce pays des Caraïbes, le plus pauvre des Amériques.

ROUMANIE

Manifestation contre la corruption judiciaire

Des milliers de Roumains ont manifesté vendredi à Bucarest contre la corruption au sein du système judiciaire, après des accusations de pressions exercées par la hiérarchie sur les magistrats. Les manifestations ont éclaté mercredi après la publication d'une enquête du média d'investigation Recorder, révélant les témoignages de juges et de procureurs concernant ces pressions.

Plusieurs milliers de personnes ont défilé vendredi pour exiger la démission du ministre de la Justice, du président de la Cour suprême et de plusieurs autres hauts responsables.

Des manifestations similaires ont également eu lieu dans d'autres villes du pays. Depuis sa publication, l'enquête a été visionnée plus de 3,5 millions de fois sur un réseau social dans ce pays de 19 millions d'habitants. Des centaines de juges et de procureurs ont signé une lettre ouverte dénonçant des "dysfonctionnements profonds et systémiques" et exprimant leur solidarité avec les magistrats "qui ont eu le courage de révéler les problèmes et les pressions au sein du système judiciaire".

BRÉSIL

Une tempête a frappé Sao Paulo, coupures électriques et vols annulés

Plus d'un million de personnes sont jeudi privées d'électricité et des dizaines de vols ont été annulés à Sao Paulo, au lendemain d'une tempête qui a frappé la capitale économique du Brésil, ont indiqué les autorités. Des vents de plus de 90 km/h ont soufflé mercredi, a indiqué le gouvernement de l'Etat de São Paulo dans un communiqué, privant jusqu'à 2 millions de personnes d'électricité. Vingt-quatre heures après, quelque 1,2 million de personnes ne sont toujours pas reconnectées. La compagnie d'électricité Enel a indiqué dans un communiqué que la tempête, avec des vents soutenus 12 heures durant, "a causé de graves dommages à l'infrastructure électrique", jugeant le phénomène météorologique "historique".

La municipalité de São Paulo a indiqué dans un communiqué avoir comptabilisé 231 arbres arrachés, la plupart endommagé en tombant, les câbles électriques. Le gouvernement de l'Etat a exigé qu'Enel présente un plan pour faire face à ce type de situations d'urgence, alors que la colère gronde face aux images de télévision montrant le parking de la compagnie rempli de véhicules d'intervention au plus fort de la crise.

Selon le communiqué du gouvernement, des quartiers de la capitale et certaines communes en périphérie sont également privées d'eau en raison de la coupure d'électricité. Les vents violents ont aussi entraîné des centaines d'annulations de vols depuis mercredi, entraînant la confusion dans les deux aéroports de São Paulo, parmi les plus fréquentés d'Amérique latine, ont rapporté les médias locaux. AENA, qui exploite l'aéroport de Congonhas, a indiqué dans un communiqué que 39 arrivées et 28 départs avaient été annulés jeudi.

MILA

47 interventions chirurgicales effectuées dans le cadre d'une caravane médicale de solidarité du CHU de Douéra

Une caravane médicale de solidarité, initiée par le Centre hospitalo-universitaire, Djillali-Bounââma de Douéra (Alger) a réalisé 47 interventions chirurgicales au profit de patients de la wilaya de Mila et ce, à l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Meddaoui de Ferdjoua, a indiqué, samedi, le directeur de cette structure de santé, Abdelhafid Talbi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la caravane en question, forte de 15 praticiens entre médecins spécialistes et chirurgiens, a entamé l'opération le 6 décembre dernier pour réaliser en 4 jours pas moins de 47 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, incluant des opérations complexes.

"Des patients résidant dans les communes du nord et de l'ouest de la wilaya de Mila, ont bénéficié de ces interventions après avoir été suivis dans différentes structures de santé publique, et dont l'état nécessitait une opération chirurgicale", a-t-on affirmé de même source.

Les prestations offertes par cette caravane médicale ont été clôturées par une journée de formation des médecins de l'EPH Mohamed-Meddaoui, encadrée par des spécialistes du CHU de Douéra dans le but de renforcer les connaissances et les compétences du personnel médical local, a ajouté M. Talbi.

Rappelons que cette caravane est la deuxième du genre ayant bénéficié, en 2025, aux patients de l'EPH de Ferdjoua et des zones limitrophes, après celle provenant du CHU Mustapha Pacha d'Alger qui avait effectué plusieurs interventions chirurgicales.

JIJEL

Achèvement des travaux de réhabilitation de 39 salles de soins

Les travaux d'entretien et de réhabilitation de 39 salles de soins dans la wilaya de Jijel, engagés au titre de l'exercice 2025, ont été achevés, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population, Abderrahmane Attout.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des malades au niveau des structures de santé, 39 salles de soins de plusieurs communes de la wilaya ont fait l'objet durant l'exercice en cours 2025 de travaux de réhabilitation et d'entretien totalement parachevés.

Une enveloppe financière de 80 millions DA a été dégagée du budget de wilaya et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour effectuer ces travaux, a ajouté le même responsable.

Selon la même source, les travaux de réhabilitation de trois polycliniques des deux communes de Jijel (2) et Djemaa Béni Habibi (1) ont été également terminés et le travail est en cours pour trouver des solutions techniques à l'extension de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle de la commune de Texenna pour accueillir des malades venant des différentes wilayas dans de meilleures conditions. Le secteur de la santé a connu à Jijel depuis début 2025 le recrutement de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale en plus de 206 travailleurs de divers autres corps, selon M. Attout.

APS

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Plus de 3,8 millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé, jeudi dans un communiqué, que plus de 3,8 millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite, soit un taux de 95%, à travers l'ensemble du territoire national, au titre de la première phase de la campagne nationale de vaccination.



"Durant cette première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 30 novembre au 06 décembre 2025, un total de 3.823.066 enfants, âgés entre deux mois et cinq ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95%, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", ajoute la même source. A

cette occasion, le ministère a salué "la performance des différents secteurs ministériels, des partenaires internationaux, des professionnels de la santé et de la société civile, pour leur appui et contribution au succès de cette opération à caractère stratégique et important". Le ministère a également rappelé à l'ensemble des parents l'importance de vacciner leurs enfants de la catégorie d'âge

cible, et ce durant la deuxième phase de la campagne qui s'étalera du 21 au 27 décembre 2025 et la troisième phase prévue du 25 au 31 janvier 2026". A cet effet, le ministère a réaffirmé que l'ensemble des structures de la santé de proximité concernées par la vaccination "demeureront mobilisées pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de vaccination aux enfants", selon la même source.

SÉTIF

L'importance de la radiologie dans le diagnostic précis des maladies de la sphère ORL soulignée

Les participants à une Master Class (formation intensive de perfectionnement et de partage d'expérience) dédiée à la radiologie spécialisée dans les maladies de la sphère ORL, ouverte jeudi au "dôme" du Park Mall de Sétif, ont souligné l'importance capitale de la radiologie dans le diagnostic précis des maladies liées à cette spécialité médicale".

Dans ce cadre, le Pr Makhlouf Benzamit, président de l'Association des ORL de Sétif, a précisé que la radiologie "joue un rôle essentiel dans la prise en charge des différentes maladies de la sphère ORL, non seulement pour le diagnostic mais aussi en tant que moyen thérapeutique, grâce aux avancées réalisées dans le domaine de la radiologie interventionnelle".

Le professeur Benzamit a ajouté que les avancées des techniques d'imagerie médicale ont "grandement contribué à améliorer la qualité du diagnostic des maladies de l'oreille, du nez et de la gorge", avant de souligner que "l'intelligence artificielle (IA) représente également une avancée majeure qui a prouvé et continue de prouver son efficacité, jour



après jour, et favorisera une transformation majeure dans l'avenir de cette spécialité".

De son côté, le Dr Lilia Oukaour, spécialiste en radiologie des maladies ORL au Centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued (Algér), a déclaré que l'imagerie médicale a "contribué à améliorer de manière significative la prise en charge des patients, notamment dans les cas complexes nécessitant une grande précision dans la détermination de la nature des maladies, ce qui aide les médecins à établir des programmes de traitement plus efficaces et à éviter les interventions dont l'utilité n'est pas avérée". Pour sa part, Walid Mounir Abdel-

Rahmane, docteur en chirurgie ORL et professeur spécialisé à la faculté de médecine de l'université de Mansoura (Egypte), a indiqué que plusieurs pays arabes, dont l'Algérie et l'Egypte, ont "réalisé des progrès notables dans ce type de chirurgie et se sont distingués dans certains domaines", appelant à "consolider ces progrès en intégrant les technologies liées à l'IA dans les pratiques chirurgicales modernes pour améliorer davantage la qualité des soins".

Cette manifestation scientifique de deux jours, organisée à l'initiative de l'association des praticiens ORL de la wilaya de Sétif, vise à renforcer les

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 70.654 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.654 martyrs et 171.095 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de trois martyrs ainsi que 16 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreux victimes se trouvent encore



sous les décombres. Les autorités sanitaires palestiniennes ont précisé que le bilan global inclut 10 décès enregistrés lors des intempéries qui frappent la bande de Ghaza depuis ces derniers jours, soulignant aussi que 277 martyrs ont été ajoutés aux statistiques cumulées après la finalisation de leurs données et leur validation par la Commission d'agrément des martyrs pour la période allant du 5 au 12 décembre 2023.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 386 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.018 autres ont été blessés, tandis que les corps de 628 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

L'UNICEF met en garde contre le risque croissant d'épidémies chez les enfants à Ghaza

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a mis en garde samedi contre le risque croissant d'épidémies chez les enfants dans la bande de Ghaza, appelant à intensifier l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment des vêtements et des tentes, compte tenu des conditions météorologiques difficiles.

L'organisation a expliqué, dans un communiqué, sur son site officiel que la situation actuelle menace de plus en plus la sécurité des enfants avec le maintien du sys-

tème de base de pression et le retard dans l'arrivée des fournitures de base. Elle a appelé à permettre que l'aide humanitaire, y compris de grandes quantités de fournitures d'hiver accumulées aux frontières de la bande de Ghaza, soit transportée en toute sécurité, rapidement et sans aucun obstacle.

Les contrôles nutritionnels effectués par l'UNICEF et ses partenaires à Ghaza en novembre dernier ont montré que 9.300 enfants de moins de cinq ans dans la bande de Ghaza souffraient de mal-

nutrition aiguë. Bien qu'un cessez-le-feu soit entré en vigueur le 10 octobre, les conditions de vie à Ghaza ne se sont pas améliorées, l'entité sioniste continuant d'imposer des restrictions à l'entrée des camions d'aide humanitaire, en violation du protocole humanitaire de l'accord.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.373 martyrs et 171.095 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Ghaza : un millier de patients en attente d'évacuation médicale morts en martyrs en 2024-2025 (OMS)

Mille quatre-vingt-douze (1.092) patients sont morts en martyrs entre juillet 2024 et le 28 novembre dernier dans la bande de Ghaza alors qu'ils attendaient une évacuation médicale, après deux ans d'agression sioniste, a déclaré vendredi Rik Peepersorn, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans les territoires palestiniens occupés.

Citant les autorités sanitaires de Ghaza, il a estimé que ce chiffre était probablement sous-estimé et pas entièrement représentatif, car basé

uniquement sur le nombre de décès signalés.

"L'OMS appelle davantage de pays à accueillir les patients de Ghaza et à reprendre les évacuations médicales vers la Cisjordanie, y compris El-Qods Est", a dit M. Peepersorn.

Selon lui, 18 des 36 hôpitaux de Ghaza et 43% des centres de premiers soins fonctionnent partiellement, tandis qu'il y a une grave pénurie de médicaments essentiels et de fournitures médicales nécessaires, notamment pour le traitement des maladies cardiaques.

Il a souligné que le pro-

cessus d'entrée des médicaments et du matériel médical à Ghaza demeure "inutilement lent et compliqué", malgré une augmentation du taux d'approbation des fournitures entrant à Ghaza.

Rappelant que l'OMS continue de faire face à des défis pour faire entrer des réactifs de laboratoire et des pièces de machines de laboratoire à Ghaza, M. Peepersorn a appelé l'occupation sioniste à "autoriser" l'entrée de fournitures médicales à Ghaza "pour répondre aux besoins urgents".

La tempête Byron a vio-

lement frappé Ghaza cette semaine, aggravant les souffrances des familles déjà déplacées, a-t-il noté, ajoutant que les conditions hivernales, combinées à un approvisionnement en eau et des conditions sanitaires insuffisantes, entraîneraient une augmentation des infections respiratoires aiguës, des hépatites et des maladies diarrhéiques.

"Les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques restent les plus à risque", a déclaré le responsable de l'OMS.

OMS

Aucun lien entre les vaccins et l'autisme

Une nouvelle analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conclu à l'absence de lien entre les vaccins et l'autisme, a affirmé jeudi le directeur général de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Aujourd'hui, l'OMS publie une nouvelle analyse du Comité consultatif mondial pour la sécurité des vaccins qui, sur la base des données disponibles, n'a établi aucun lien de causalité entre les vaccins et l'autisme", a-t-il déclaré

lors d'une conférence de presse à Genève. Ce comité a examiné 31 études menées dans plusieurs pays et publiées entre 2010 et 2025 pour examiner s'il pouvait avoir un lien entre l'autisme et les vaccins qui sont utilisés pendant l'enfance et la grossesse et qui peuvent contenir du thiomersal, un conservateur utilisé dans les vaccins, et des adjuvants à l'aluminium.

"Le comité a conclu que les preuves ne montrent aucun lien entre les vaccins

et l'autisme, y compris ceux contenant de l'aluminium ou du thiomersal", a relevé le directeur général de l'OMS.

Il a indiqué que c'est la quatrième analyse de ce type qui est réalisée, après des études similaires en 2002, 2004 et 2012. "Toutes ont abouti à la même conclusion : les vaccins ne causent pas l'autisme", a insisté M. Tedros, rappelant que les vaccins sauvent des vies.

La publication de cette analyse intervient alors que la principale agence sa-

GRANDE BRETAGNE

Les autorités avertissent contre une épidémie de grippe "sans précédent"

Le Royaume-Uni est confronté à une "vague sans précédent de super grippe", a averti le service de santé public britannique, alors qu'une grève des médecins est prévue pendant cinq jours.

Le ministre britannique de la Santé, Wes Streeting, a appelé vendredi dans le journal The Times ces médecins "résidents" à renoncer à leur mouvement, soulignant que le service de santé public, le NHS, se trouvait dans une "situation incroyablement précaire" et faisait face à "un défi inédit depuis la pandémie" de Covid-19.

Selon les chiffres publiés jeudi par le NHS, les cas de grippe atteignent un niveau record pour la période de l'année. Le nombre de cas a bondi de 55% en une semaine, avec une moyenne de 2.660 patients hospitalisés chaque jour la semaine dernière.

La situation du NHS, plongé dans une profonde crise avec des délais d'attente extrêmement longs pour les rendez-vous, est un enjeu politique majeur pour le gouvernement travailleur du Premier ministre, Keir Starmer.

Si la grève prévue à partir de mercredi se confirme, il s'agirait de la 14ème pour les médecins depuis mars 2023. Les médecins "résidents" sont en conflit avec le gouvernement au sujet des salaires et des formations. Wes Streeting a appelé les médecins à "accepter l'offre du gouvernement".

MPOX

L'épidémie désormais maîtrisée en Centrafrique grâce à la vaccination

La vaccination a permis de maîtriser la propagation de la Mpox en République centrafricaine (RCA), a annoncé jeudi le président Faustin-Archange Touadéra lors d'un discours à l'Assemblée nationale.

Selon lui, le pays a enregistré 1.024 cas suspects, 59 cas confirmés en laboratoire et six décès dans neuf districts sanitaires, dont Bangui. Cependant, l'épidémie est actuellement maîtrisée grâce à une campagne de vaccination menée en 2025, au cours de laquelle 3.395 personnes appartenant à des groupes à risque ont été vaccinées, dont 2.910 représentants du secteur de la santé, a précisé M. Touadéra.

Le 31 octobre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a constaté dans un rapport que le virus Mpox continuait de se propager activement dans 17 pays africains.

Selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la maladie a emporté la vie de 1.129 personnes en Afrique depuis le début de l'épidémie fin 2023, portant le nombre total d'infections à 38.878.

La Mpox est une maladie virale qui sévit principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale situées à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de cette maladie de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

HYPERTENSION

5 façons de normaliser votre tension naturellement

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. L'occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.

Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrates, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gazpacho aux betteraves et prunes.

Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'il apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins

ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,0 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg.

Cela s'explique par le fait que les végétariens contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

Prenez un petit-déjeuner très costaud

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes.

Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un petit-déjeuner léger et se rattrapent sur



les deux repas suivants.

Pensez, en tout cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

Marchez régulièrement dans la journée

Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas be-

soin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La natation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

LA SIESTE pourrait contribuer à lutter contre l'hypertension

Une étude présentée lors du congrès européen de cardiologie suggère que la sieste serait bénéfique aux personnes atteintes d'hypertension.

Elle diminuerait le risque de complications cardiaques associées. On ne le dira jamais assez : une petite sieste ne fait pas de mal, au contraire ! Selon une étude présentée au congrès de l'European Society of Cardiology le 29 août dernier, la sieste serait même très bénéfique chez les personnes atteintes d'hypertension.

Une équipe de l'hôpital général Asklepiéion Voula d'Athènes (Grèce) s'est penchée sur le cas de 386 personnes hypertendues âgées d'une soixantaine d'années, dont 200 hommes et 186 femmes. Pour chaque patient, les chercheurs ont noté les habitudes de sieste, la durée du sommeil, le mode de vie, la pression artérielle au cabinet médical, la pression artérielle ambulatoire, l'indice de masse corporelle (IMC), la vitesse de l'onde de pouls et le résultat de l'échographie cardiaque complète. Pour ne pas biaiser les résultats, l'équipe a également pris en compte



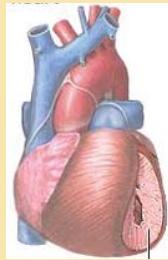
l'âge des participants, leur sexe, le tabagisme, la consommation de sel et d'alcool, l'activité physique et même la consommation de café. Au final, outre la baisse de la pression systolique (pression mesurée lors de la contraction du cœur), les chercheurs ont constaté que les patients hypertendus

avaient une onde de pouls, auteur principal de l'étude. Chez les patients hypertendus s'adonnant à la pause sieste, les chercheurs ont observé une baisse de 6 mmHg de la pression artérielle systolique. « Cela semble peu, mais il a été montré qu'une baisse aussi minime que 2 mmHg de la pression artérielle systolique peut réduire le risque d'événement cardio-vasculaire de 10 % », souligne le Dr Kallis- tratos.

L'étude montre par ailleurs que la durée de la sieste joue sur les bénéfices, qui peuvent se maintenir durant le reste de la journée ou même la nuit. Ainsi, plus la sieste est longue, plus les bénéfices sont durables. La sieste pourrait également diminuer les doses de médicaments nécessaires pour traiter l'hypertension.

Outre les médicaments, la prise en charge de l'hypertension repose sur certaines règles d'hygiène de vie, telles que le fait d'arrêter de fumer, de diminuer sa consommation de sel et de café au quotidien, de pratiquer une activité physique suffisante... Et pourquoi pas de faire la sieste.

Plus la tension baisse, plus le risque cardiaque diminue



Pour éviter tout risque cardio-vasculaire, les médecins devraient s'appliquer à faire baisser la tension des personnes hypertendues au-dessous des seuils recommandés.

Sur ce sujet,

lorsqu'on souffre d'hypertension artérielle, le traitement que prescrit le médecin vise à faire baisser la tension afin qu'elle atteigne le seuil idéal de 14/9. Or, selon une étude menée par l'Institut de cardiologie américain, les personnes de plus de 60 ans sous traitement anti-hypertenseur qui parviennent à avoir une tension artérielle plus proche de 12 que de 14 voient leur risque d'insuffisance cardiaque, d'infarctus et d'AVC réduit de plus d'un tiers et leur risque de décès réduit d'un quart.

Cette étude, baptisée Sprint, a assuré au hasard plus de 9 300 hommes et femmes de plus de 50 ans avec un risque prédisposé de maladie cardiovaseculaire ou de maladie rénale. La moitié avait pour objectif d'avoir un chiffre de pression systolique (la pression au moment où le cœur se contracte) proche de 12 et l'autre moitié, proche de 14. Les conclusions de cette étude ne sont, normalement, pas attendues avant 2017. Mais compte tenu des premiers résultats, les chercheurs de l'Institut de cardiologie ont prévu de les dévoiler avant, afin de faire bouger les lignes directrices en matière de prévention de l'hypertension.

Elles pourront aider les

chercheurs de cette étude à prescrire les régimes spécifiques aux patients en fonction de la compo-

riture de leur bactérie intestinale.

« Long terme on pourrait peut-être ajouter des bactéries intestinales aux patients dont le métabolisme ne fonctionne pas correctement », a conclu une des auteurs principaux de l'étude, la Professeure Karine Clement.

PERDRE DU POIDS

La solution se trouverait dans les bactéries de l'intestin

Les micro-organismes présents dans l'intestin pourraient dévoiler comment les personnes réagissent aux différents régimes alimentaires, selon une nouvelle étude.



La clé pour maigrir se trouve dans l'intestin, suggèrent des chercheurs suédois. Une équipe de chercheurs de l'université de Chalmers à Gothenburg (Suède) a réussi à développer un modèle mathématique pour expliquer pourquoi les patients réagissent de manières différentes à certains régimes alimentaires.

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont observé le microbiote intestinal de 45 personnes en surpoids. Les participants ont été divisés en deux groupes, ceux qui ont une grande diversité de flore microbienne et ceux qui en ont une faible.

Tous les participants ont suivi un régime hypocalorique pendant six semaines. Durant cette période, les chercheurs ont examiné le sang et les selles des participants.

Tous les individus ont perdu du poids, mais les chercheurs ont troué que ceux qui avaient une faible diversité de flore microbienne avaient également moins de substances indiquant la mauvaise santé à la fin de l'expérimentation.

Ceux d'une grande diversité de flore microbienne n'ont vu aucun changement dans ces substances. Les résultats révèlent que les personnes d'une concentration plus faible de micro-organismes va-

riés dans leur intestin ont produit moins d'acides aminés lorsqu'ils suivaient le régime. Par conséquent, leur chimie de sang s'améliore, ce qui a boosté leur santé en général.

Entre 300 et 1 000 différents types de micro-organismes se trouveraient dans le système digestif humain, dont certains ont

un impact sur le métabolisme. Ces découvertes permettraient aux chercheurs de mieux comprendre les mécanismes à la base du métabolisme humain.

Selon les chercheurs, les résultats de cette étude pourraient aider les médecins à prescrire les régimes spécifiques aux patients en fonction de la compo-

La meilleure façon de réduire le risque de fracture de la hanche

Faire de petits sauts sur un pied quelques minutes par jour, peut réduire le risque de fracture de la hanche en cas de chute. Une étude publiée dans la revue professionnelle Journal of Bone and Mineral Research, indique que faire des exercices réguliers et une minute sur un pied par exemple) peut aider à contre-carrer le vieillissement des os.

Des chercheurs ont invité 34 hommes

âgés de plus de 65 ans à sauter sur une jambe, deux minutes par jour, pendant un an. Ils devaient toujours sauter sur la même jambe afin que l'autre serve de référence pour les mesures.

Ils ont ainsi montré que la masse osseuse avait augmenté de plus de 7 % dans la hanche qui était mobilisée par les sauts. Ces résultats ont été montrés dans plusieurs parties de la hanche, y compris les zones les plus minces, qui sont plus à risque de fracture en cas de chute.

« Les fractures de la hanche sont un

enjeu majeur de santé publique chez les personnes les plus âgées.

Or,

nous savons que faire de l'exercice peut améliorer la solidité des os. Les participants à cette étude ont donc appris à faire de petits exercices de sauts avec des variations de mouvement, de sorte que l'os de la



hanche a subi des contraintes et des déformations dans des directions différentes, explique le Dr Sarah Allison du Centre national pour le sport et la médecine de Loughborough (Grande-Bretagne).

Les mesures, réalisées à l'aide de nouvelles techniques issues de la tomodensitométrie, ont montré de nettes différences entre les hanches qui faisaient de l'exercice et celles qui n'en faisaient pas. En revanche, cette étude n'inclut que des hommes. Le Dr Allison ne peut affirmer pour l'instant que les résultats seraient les mêmes chez les femmes.

RDC - CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Est congolais au bord de l'embrasement : le Conseil de sécurité sommé d'agir

Réunis à New York, les membres du groupe A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies ont appelé à une intervention décisive pour mettre fin à l'escalade du conflit armé dans l'est de la République démocratique du Congo.

S'exprimant au nom de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana, l'ambassadeur Michael Imran Kanu a alerté sur la fragilité persistante de la situation sécuritaire et sur les conséquences humanitaires dramatiques de la nouvelle offensive du mouvement armé M23. Après la prise de Goma et de Bukavu, l'occupation d'Uvira, ville stratégique du Sud-Kivu, illustre une dégradation rapide du terrain, au détriment direct des populations civiles.

Les A3+ ont rappelé à l'ensemble des parties leurs obligations au re-

gard du droit international humanitaire et des droits de l'homme, insistant sur la protection des civils et des infrastructures vitales. Le groupe a plaidé pour un mandat de la Monusco concentré sur l'intérêt des populations, doté d'une flexibilité opérationnelle accrue afin de permettre des déploiements ciblés dans les zones dépourvues d'autorité étatique, tout en renforçant l'appui à la justice transitionnelle.

Pour les A3+, la solution à la crise demeure fondamentalement politique et doit s'appuyer sur les initiatives africaines ainsi que sur les

processus engagés à Doha et à Washington.

Se félicitant de la signature récente d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda, le groupe a exhorté les parties à honorer leurs engagements de bonne foi.

Face à une crise humanitaire majeure 7,5 millions de déplacés internes et près de 24,8 millions de personnes en insécurité « alimentaire », les A3+ ont averti du risque d'effondrement du système humanitaire, déjà fragilisé par un déficit de financement.

R. L.

SOUDAN

Des humanitaires de l'ONU s'inquiètent pour des milliers de Soudanais pris au piège à El Fasher

Des responsables humanitaires de l'ONU s'inquiètent vendredi pour les dizaines de milliers de Soudanais qui seraient encore pris au piège dans la ville d'El Fasher, dans la région du Darfour, en raison de la destruction complète de leurs moyens de survie dans cette ville désormais aux mains des paramilitaires.

Le peu que l'on sait actuellement sur les conditions à El Fasher est vraiment plus qu'horrible. Nous savons qu'il y a entre 70.000 et 100.000 personnes qui pourraient être encore piégées dans la ville même, a déclaré Ross Smith, Directeur de la réponse aux situations d'urgence pour le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), en guerre contre l'armée soudanaise depuis avril 2023, ont envahi El Fasher, la capitale régionale du Darfour du Nord, en octobre, après un siège de 500 jours.

Les images satellites et les témoignages des survivants décrivent la ville comme une scène de crime avec des massacres, des corps brûlés et des marchés abandonnés, a expliqué M. Smith.

Il a fait remarquer que ceux qui ont réussi à fuir El

Fasher ont risqué leur vie sur des routes "jonchées de mines" et de munitions non explosées. Au total, plus de 106.000 personnes ont fui El Fasher depuis sa prise par les FSR, dont environ 15.000 sont arrivées à Tawila, une petite ville voisine contrôlée par des forces neutres.

En écho à cette alerte du PAM, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) note que beaucoup ne peuvent pas partir en raison des coûts de transport exorbitants, des demandes de rançon et de l'absence de passage sûr. "Des entretiens avec des familles récemment déplacées à Ad Dabbah, dans l'Etat du Nord, confirment que certains civils sont toujours pris au piège à El Fasher", a détaillé le HCR, relevant que les conditions y sont "désastreuses", "la famine est confirmée et les familles n'ont pas les moyens d'acheter le peu de nourriture disponible".

L'agence onusienne s'est également inquiétée du fait que l'aide humanitaire n'est pas en mesure de répondre aux besoins sur le terrain à Tawila en raison de difficultés logistiques, telles que les négociations pour obtenir l'autorisation de se déplacer entre les zones, et de problèmes de financement.

SAHARA OCCIDENTAL

Le CODESA plaide pour un processus politique garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humaines au Sahara occidental (CODESA) a appelé, mercredi, à l'ouverture d'un processus politique sérieux garantissant au peuple sahraoui l'exercice libre et démocratique de son droit à l'autodétermination.

Dans une déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, le CODESA a plaidé pour la création d'un mécanisme onusien indépendant chargé de surveiller, documenter et rendre compte des violations des droits humains au Sahara occidental, soulignant que la MINURSO demeure la seule mission onusienne au monde dépourvue d'un mandat de surveillance des droits humains, "créant ainsi une faille majeure dans la protection internationale".

Le collectif qui a relevé l'existence d'un schéma généralisé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de violations flagrantes des droits humains au Sahara occidental occupé, a alerté sur l'urgence de garantir un "accès sans entrave" du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme au territoire.

Évoquant les violations dont est victime le peuple sahraoui, le collectif a affirmé que ces pratiques

constituent "des violations graves et persistantes de la IVe Convention de Genève" et s'inscrivent dans le cadre du "crime de persécution et de la discrimination raciale, interdits en droit international".

Il a cité, à ce titre, la répression violente des manifestations pacifiques, la détention arbitraire, la torture et les mauvais traitements, les procès inéquitables et les condamnations politiquement motivées, les disparitions forcées, la spoliation des terres et des ressources, les restrictions à la liberté de circulation, de travail et d'organisation, la discrimination systémique à l'égard des Sahraouis, en particulier ceux qui revendiquent le droit à l'autodétermination.

Il a appelé, dans ce contexte, à l'arrêt de toutes les formes de discrimination, de torture, de mauvais traitements et de détention illégale et à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les défenseurs des droits humains et prisonniers politiques sahraouis et marocains, condamnés dans des procès iniques.

Le CODESA a insisté sur la révélation du sort des disparus et le respect du droit des familles à la vérité et à la justice, ainsi que sur la cessation du pillage des ressources natu-

relles du territoire jusqu'à la mise en œuvre du droit à l'autodétermination.

L'occupation militaire du Sahara occidental et les politiques de répression systématique, de discrimination structurelle, de privation des droits fondamentaux ainsi que l'exploitation illégale et continue des ressources naturelles du territoire constituent, selon le collectif, "des violations graves et persistantes du droit international humanitaire et du droit international des droits humains". "La privation prolongée du peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination représente une violation manifeste des principes et du Cadre normatif de la Charte des Nations unies, des deux Pactes internationaux de 1966, de l'aviso consultatif de la Cour internationale de Justice (1975) ainsi que des arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne (2016-2021), qui ont confirmé que le Sahara occidental demeure un territoire distinct et séparé du Royaume du Maroc, et que toute exploitation de ses ressources en l'absence du consentement du peuple sahraoui constitue une pratique illégale au regard du droit international", a-t-il souligné.

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les A3+ appellent à faciliter le passage de l'aide humanitaire entre les pays de l'Afrique centrale

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone+Guyana) a appelé, jeudi à New York, à faciliter le passage des aides humanitaires entre les pays de la région de l'Afrique centrale, tout en condamnant la poursuite des actes terroristes dans la région du Lac Tchad.

"Nous appelons l'Organisation des Nations unies et les autres partenaires à déployer des efforts pour faciliter les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire entre les pays (de la région) afin que cette aide puisse parvenir aux communautés qui ont le plus besoin", a indiqué Mme Carolyn Rodrigues, représentante permanente du Guyana à l'ONU, qui intervient au nom des A3+. "Nous continuons à encourager les efforts d'assistance humanitaire", a-t-elle signalé, s'attardant tout particulièrement sur la situation humanitaire au Soudan. Elle a noté que les Etats voisins faisaient actuellement face à un afflux important de réfugiés venant du Soudan où le conflit se poursuit.

D'un autre côté, les A3+ "condamnent fermement les actes terroristes (commis) par le groupe Boko Haram et les groupes qui lui sont affiliés dans la région du Lac Tchad", signalant qu'une centaine de personnes avaient été tuées par ces groupes au cours de ces derniers mois. Les A3+ ont également déploré les pertes en vies humaines dans les rangs de la Force multinationale mixte (FMM), en octobre dernier, lors d'une embuscade tendue par les terroristes dans cette même région.

Mme Rodrigues a évoqué, par ailleurs, le lien existant entre les effets du changement climatique et l'instabilité dans la région de l'Afrique centrale, donnant l'exemple des conflits entre communautés d'agriculteurs et de pasteurs à un moment où les ressources menacent de se faire encore plus rares. Une situation qui "nécessite des solutions intégrées", a-t-elle soutenu. "Nous nous félicitons (à cet égard) de la mission de terrain menée actuellement par des pays membres du Conseil de sécurité pour mieux comprendre ces dynamiques", a-t-elle ajouté.

Les A3+ ont relevé, néanmoins, un certain nombre de développements positifs dans les pays de la région sur le plan politique, notamment, saluant les efforts déployés jusqu'ici pour "parvenir à une gouvernance démocratique". Ils ont souligné aussi "l'organisation réussie d'élections" dans certains de ces pays.

"Nous félicitons le Tchad qui a opéré sa transition politique et nous sommes optimistes. Nous estimons que les efforts de décentralisation au Tchad, incluant l'harmonisation des cadres juridiques et le renforcement de la gouvernance locale contribueront à la paix et au développement", ont-ils indiqué. "Nous notons que le calme a été rétabli au Cameroun suite au dernier scrutin présidentiel", ont-ils enchainé. "Nous avons également pris note des préoccupations exprimées quant aux entraves à la participation des candidats de l'opposition (dans ce pays). Le A3+ prient instamment toutes les parties de tenir compte de ces préoccupations afin d'éviter toute instabilité", ont-ils poursuivi.

Les A3+ ont salué, en outre, "les efforts de médiation réussis" du Tchad pour rétablir le dialogue entre les autorités de la République centrafricaine et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC).

Les A3+ ont appelé, par ailleurs, les parties prenantes au Soudan à accorder la priorité aux solutions politiques pour mettre fin au conflit en cours. Plus généralement, ils ont appelé à un meilleur financement du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) afin qu'il puisse accomplir plus efficacement les missions qui lui sont assignées, à savoir la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région.

SIERRA LEONE

Une Journée nationale du souvenir "en mémoire des victimes de la guerre civile"

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a institué la date du 18 janvier comme "Journée nationale du souvenir" en mémoire des victimes de la guerre civile (1991-2002), une recommandation de la Commission Vérité et Réconciliation, a annoncé vendredi la présidence.

La guerre civile sierra-léonaise, qui a fait 120.000 morts et des milliers de blessés et de mutilés, est considérée comme l'une des plus atroces de l'histoire contemporaine. Elle a duré dix ans et a officiellement pris fin le 18 janvier 2002.

La Commission Vérité et Réconciliation (CVR), mise en place dans le pays pour enquêter sur les responsabilités dans les atrocités commises au cours de cette période, avait recommandé au gouvernement de consacrer une journée à la mémoire des personnes qui ont perdu la vie pendant la guerre.

Le président Julius Maada Bio "a annoncé (jeudi) que le 18 janvier serait désormais la +Journée nationale du souvenir+ dans toute la Sierra Leone", a affirmé vendredi le directeur de la communication de la présidence, Myk Berewa.

CAUSE PALESTINIENNE

Riyad Mansour salue l'adoption par l'AG de l'ONU d'une nouvelle résolution en faveur de la Palestine

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a salué l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, à une écrasante majorité, d'une résolution appelant l'entité sioniste, puissance occupante, à autoriser immédiatement l'entrée de l'aide humanitaire et des services de base dans la bande de Ghaza, estimant que ce vote démontre le soutien continu de la communauté internationale au peuple palestinien.



Mansour a exprimé la fierté de l'Etat de Palestine de figurer parmi les pays ayant parrainé cette résolution, qui a recueilli vendredi un vote massif. "Ceci témoigne du soutien constant de la communauté internationale à notre peuple, garantissant l'acheminement de l'aide humanitaire face au génocide perpétré (par l'entité sioniste) contre notre peuple, et soulignant le rôle de l'ONU, notamment de l'UNRWA, dans l'accomplissement de toutes ses missions envers le peuple palestinien, y compris les réfugiés palestiniens, jusqu'à ce qu'une solution juste et globale soit trouvée, garantissant le droit au retour et à l'autodétermination", s'est-il félicité.

L'Assemblée générale a adopté vendredi, à une très large majorité, une résolution intitulée: "Avis de la Cour internationale de Justice sur les obligations de la puissance occupante concernant la présence et les activités des Nations unies, d'autres organisations internationales et d'Etats tiers dans le territoire palestinien".

nien occupé et en relation avec celui-ci", présentée par la Norvège et un groupe d'Etats.

La résolution salue l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice rendu le 22 octobre 2025 et appelle l'entité sioniste à autoriser immédiatement l'acheminement de l'aide humanitaire et des services de base dans la bande de Ghaza, à respecter toutes ses obligations en tant que puissance occupante et membre des Nations unies, et à s'engager à coopérer avec les agences des Nations unies, notamment l'UNRWA, et d'autres organisations humanitaires.

La résolution constate que l'entité sioniste a entravé l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, provoquant une détérioration catastrophique de la situation humanitaire, voire une famine.

Elle affirme aussi que la puissance occupante est tenue de respecter les institutions des Nations unies et de protéger les travailleurs humanitaires.

THAÏLANDE

Le Premier ministre dissout le Parlement

Le Premier ministre thaïlandais, Anutin Charnvirakul, a dissout le Parlement vendredi, trois mois après son arrivée au pouvoir, selon un décret officiel publié dans le journal officiel du pays. "Etant donné que le gouvernement est minoritaire et que la situation politique intérieure est marquée par de multiples défis, le gouvernement

n'est pas en mesure de gérer les affaires de l'Etat de manière continue, efficace et stable", indique vendredi la Gazette royale, le journal officiel du pays.

La veille, Charnvirakul avait indiqué dans un bref message sur un réseau social qu'il avait l'intention de dissoudre le Parlement. "Je voudrais rendre le pouvoir au peuple",

a-t-il écrit. Selon la loi en vigueur, la dissolution du Parlement ouvre la voie à la tenue d'élections législatives dans un délai de 45 à 60 jours, soit d'ici début février.

Anutin Charnvirakul, du parti conservateur Bhumjaithai, est arrivé au pouvoir en septembre après la destitution de la Première ministre, Paetongtarn Shinawatra.

SLOVAQUIE

Nouvelles modifications controversées du code pénal

Le Parlement slovaque a approuvé jeudi de nouveaux amendements controversés au code pénal, érigeant en infraction la coopération avec une "puissance étrangère" en vue d'entraver une campagne électorale. Les amendements au code pénal ont été adoptés par 76 voix contre 60 au sein du Parlement.

ment, qui compte 150 sièges. La loi introduit de nouvelles infractions pénales, telles que les liens avec une puissance étrangère ou le fait d'être un agent étranger, ainsi que l'entrave à une campagne électorale.

La peine encourue peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement.

CHYPRE

Les dirigeants chypriotes grec et turc s'engagent à reprendre le processus de paix

Les dirigeants chypriotes grec et turc ont affirmé jeudi leur engagement à reprendre le processus de paix, à l'arrêt depuis des années sur l'île divisée de la Méditerranée, a annoncé l'ONU, lors de leur première rencontre depuis l'élection du président chypriote turc, Tufan Erhürman.

Le nouveau président de la République turque de Chypre-nord (RTCN), élu en octobre, a rencontré son homologue grec, Nikos Christodoulides, en présence de

l'émissaire des Nations unies, Maria Angela Holguin, dans les locaux de l'ONU à Nicosie.

Cette rencontre avait pour but d'évaluer la situation après une rencontre entre dirigeants chypriotes qui s'est tenue en mars à Genève.

Dans un communiqué publié après la réunion de jeudi, l'ONU a affirmé que les deux dirigeants s'étaient engagés à reprendre le processus de paix et avaient accepté de participer à une rencontre

ultérieure organisée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. "Ils se sont engagés à continuer à travailler entretemps afin d'aboutir à des résultats tangibles, dans l'intérêt des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs, et à assurer le succès de la prochaine réunion informelle", a souligné l'ONU. "A cette fin, ils ont exprimé leur volonté de se rencontrer aussi souvent que nécessaire", ajoute le communiqué.

APS

BOLIVIE

L'ancien président Luis Arce placé en détention provisoire

L'ancien président bolivien Luis Arce a été placé en détention provisoire vendredi, deux jours après son arrestation à La Paz, dans le cadre d'une enquête pour corruption présumée lorsqu'il était ministre.

Lors d'une audience virtuelle, le juge Elmer Laura a ordonné son placement en détention provisoire à la prison de San Pedro de La Paz, destinée aux détenus de droit commun. Le parquet avait requis trois mois de détention provisoire.

Luis Arce aurait autorisé, lorsqu'il était ministre de l'Économie sous la présidence d'Evo Morales (2006-2019), des transferts de fonds publics vers des comptes de dirigeants paysans pour le développement de projets agricoles restés inachevés.

Ces transferts présumés irréguliers auraient transité par le Fonds public pour le développement des peuples indigènes originaires (Fondico), un organisme désormais fermé. Luis Arce est poursuivi pour "manquement aux devoirs" et "conduite antiéconomique".

ETATS-UNIS - MEXIQUE

Washington annonce un accord avec Mexico sur le partage de l'eau

Le ministère américain de l'Agriculture a annoncé vendredi soir un accord sur le partage de l'eau entre les Etats-Unis et le Mexique, "qui n'a pas respecté ses obligations en vertu d'un traité", poussant le président Donald Trump à le menacer de représailles douanières.

Les Etats-Unis et le Mexique ont trouvé une entente pour respecter les obligations actuelles en matière d'eau des agriculteurs et des éleveurs américains et pour que le Mexique fournisse le déficit d'eau envers le Texas dans le cadre du traité de 1944", a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant que cet accord s'appliquait "au cycle en cours et au déficit d'eau du précédent cycle". Les deux pays continuent leurs discussions afin de finaliser ce plan d'ici à fin janvier.

Donald Trump a accusé lundi le Mexique de ne pas respecter ce traité de partage de l'eau qui oblige les Etats-Unis à fournir chaque année 1,85 milliard de m³ du fleuve Colorado et le Mexique 432 millions de m³ du Rio Bravo (que les Américains appellent "Rio Grande"). Mais Mexico est très en retard sur ses engagements. Selon Washington, son voisin a cumulé un déficit de plus d'un milliard de m³ sur les cinq dernières années.

BULGARIE

Le parlement accepte la démission du gouvernement de Jeliazkov

Le parlement bulgare a accepté la démission du gouvernement dirigé par le Premier ministre Rossen Jeliazkov, 227 députés ayant voté à l'unanimité en faveur de cette décision, ont rapporté vendredi des médias.

La séance a été retransmise sur le site internet de l'Assemblée nationale (parlement monocaméral). La motion de démission du cabinet a été déposée au secrétariat du parlement le 11 décembre.

Le cabinet Jeliazkov exercera ses fonctions jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement afin d'assurer la continuité de l'action publique. Cette démission intervient sur fond de vastes manifestations pacifiques rassemblant des dizaines de milliers de personnes dans plusieurs villes du pays, initiées par le bloc "Nous continuons le changement" (PP) et la coalition "Bulgarie démocratique" (DB), ainsi que d'autres formations d'opposition. Rossen Jeliazkov, élu premier ministre le 16 janvier 2025, est resté en poste pendant dix mois et 25 jours. Après acceptation de la démission, le président de la République, Roumen Radev, devra mener des consultations avec les formations politiques représentées au parlement, puis accordera aux députés trois tentatives pour constituer un nouveau gouvernement.

Si aucun accord n'est trouvé, le chef de l'Etat formera un gouvernement technique et convoquera des élections législatives anticipées.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

L'Algérie consolide son rayonnement international à l'UNESCO

L'Algérie vient de franchir une nouvelle étape significative dans la consolidation de sa présence et de son influence au sein des instances culturelles internationales, en étant élue vice-présidente de la 21e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, prévue pour l'année 2026.

Cette élection est intervenue lors de la 20e session ordinaire du Comité, tenue à New Delhi, en Inde, marquant ainsi une reconnaissance internationale des efforts soutenus déployés par l'Algérie en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel immatériel.

Selon le communiqué du ministère de la Culture et des Arts, cette session ordinaire a également acté la tenue de la prochaine session du Comité dans la ville de Xiamen, en République populaire de Chine, du 30 novembre au 5 décembre 2026.

Organe statutaire central de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le Comité intergouvernemental joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des mécanismes de la Convention et dans l'examen des dossiers de candidature destinés à l'inscription sur les listes représentatives du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'élection de l'Algérie à un poste de responsabilité aussi stratégique

témoigne de la crédibilité acquise par le pays sur la scène culturelle internationale.

Elle reflète également la constance de son engagement en faveur de la sauvegarde des expressions culturelles vivantes, des traditions, des savoir-faire et des pratiques sociales qui constituent l'identité profonde des peuples.

À travers cette responsabilité, l'Algérie se voit offrir l'opportunité de contribuer activement à l'élaboration des orientations et des politiques internationales visant à préserver ce patrimoine fragile face aux menaces de la mondialisation et de l'uniformisation culturelle.

Cette reconnaissance s'inscrit dans la continuité des efforts menés par les institutions culturelles nationales pour documenter, protéger et promouvoir un patrimoine immatériel riche et diversifié, fruit d'une histoire millénaire et d'une pluralité d'influences.

Elle confirme également la volonté de l'Algérie de défendre une

vision du patrimoine fondée sur l'équité, la durabilité et le respect des communautés détentrices de ces expressions culturelles.

Au-delà de sa portée symbolique, cette élection confère à l'Algérie un rôle actif dans l'orientation des débats internationaux relatifs à la sauvegarde du patrimoine immatériel.

Elle lui permet de participer aux décisions stratégiques, de renforcer la coopération entre les États parties et de promouvoir une approche inclusive qui place l'humain et la transmission intergénérationnelle au cœur des politiques culturelles.

En consolidant sa position au sein de l'UNESCO, l'Algérie réaffirme ainsi son attachement à la protection du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et son engagement à œuvrer, aux côtés de la communauté internationale, pour la préservation d'un héritage commun porteur de valeurs, de mémoire et d'identité pour les générations présentes et futures.

R. C.

ALGER

Le 11^e Festival national de la musique andalouse Sanâa s'ouvre

Le 11^e Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa, s'est ouvert jeudi soir à Alger avec trois prestations animées par les orchestres des associations "Gharnatia" de Tipasa et "Bel Art" d'Algier.

Accueillie à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la soirée inaugurale a été marquée par les prestations rendues par les orchestres de l'association Gharnatia, une des anciennes école de la musique andalouse, sous la direction Mohamed Cherif Saoudi, suivie par l'orchestre de l'association algéroise "El fen El jamil" (Bel Art), avant que l'artiste Hamidou prenne le relais en clôture de cette soirée.

Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendifdoua, a affirmé que "la musique andalouse est plus qu'une simple performance", plutôt "un creuset où se mêlent douleur et espoir et un espace où s'expriment les aspirations".

Saluant le "grand retour" de ce festival - après huit ans d'absence -, la ministre a souligné que la tenue de cette 11^e édition "réaffirme l'attachement de l'Algérie à son patrimoine musical".

Ce prestigieux rendez-vous, a-t-elle dit, attirant au fil des éditions précédentes un large public, est devenu "un lieu de rencontre entre les générations et un espace où musiciens expérimentés et de la nouvelle scène, se côtoient" dans une "interaction célébrant l'authenticité et insufflant un nouvel élan à la scène musicale". Cette édi-

tion constituera, a-t-elle conclu, "une occasion d'approfondir le sentiment d'appartenance à un héritage qui prouve toujours qu'il est vivant et capable de transcender le temps".

Auparavant le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a souligné de son côté que l'importance de ce festival, qui constitue un espace de rencontre des musiciens de ce patrimoine musical andalou, considéré, selon lui, comme "un support de la conscience et de la résistance".

L'événement, a-t-il ajouté, coïncide avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, un moment clé de la lutte pour l'indépendance.

Prévu jusqu'au 15 décembre, le 11^e Festival national de la musique andalouse Sanâa accueille 13 associations et interprètes du genre, issus de différentes régions du pays, notamment de Blida, Jijel, Mostaganem, Tiaret et Tipasa en plus d'Alger. Parallèlement aux concerts, des hommages seront rendus à des artistes éminents pour leur contribution remarquable à la musique andalouse et à sa préservation, en plus d'une exposition photographique retracant les parcours des maîtres et professeurs de la musique andalouse.

Organisé depuis 2006 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival national de la musique andalouse Sanâa, une des trois écoles du patrimoine musical andalou qui inclut également le Gharnati de Tlemcen et le Malouf de Constantine, vise à préserver, promouvoir, et transmettre cette musique aux nouvelles générations.

FESTIVITÉS CULTURELLES À WASHINGTON

L'Algérie remporte le prix du meilleur stand du groupe arabe

L'Algérie a brillé lors du Winter National Embassy Showcase (Vitrine culturelle), le plus grand événement culturel de la capitale américaine, qui célébrait cette année sa 12e édition au Ronald Reagan Building à Washington, remportant le prix du meilleur stand du groupe arabe, a annoncé l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis à travers son compte sur les réseaux sociaux.

Cette prestigieuse distinction "souligne l'excellente qualité du pavillon algérien et la particularité de la tente traditionnelle algérienne, devenue l'un des espaces les plus vi-

sités et admirés de l'événement", a indiqué l'ambassade.

Artisanat, bijoux, costumes, gastronomie, musique et activités culturelles ont illustré la richesse et la profondeur du patrimoine algérien, a ajouté la représentation diplomatique.

Cette année, le stand algérien a attiré les visiteurs grâce à une présentation exceptionnelle qui a mis en lumière la diversité et l'authenticité de l'identité culturelle de l'Algérie", s'est félicitée l'ambassade.

La même source a indiqué que l'un des points forts du pavillon al-

gérien "était la tente traditionnelle algérienne, fièrement installée au cœur de notre espace d'exposition", soulignant que "cette tente, emblème de l'hospitalité saharienne et du mode de vie ancestral du sud algérien, a suscité l'admiration par sa beauté, son décor élégant et son atmosphère chaleureuse", offrant aux visiteurs "un véritable voyage au cœur du désert algérien".

Cet événement prestigieux a rassemblé 71 ambassades du monde entier pour présenter leurs cultures, leurs traditions et leur patrimoine.

18^e FNTP

Les élèves des Masters Class fin prêts pour le spectacle d'ouverture

Des Masters Class dédiées à la préparation du spectacle d'ouverture du 18^e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp) sont à pied d'œuvre à Alger, sous la direction de la comédienne Tounès Ait Ali et son staff, qui s'emploient à apporter les dernières retouches à un Show théâtral qui met en avant "la créativité".

A quelques jours de l'ouverture officielle du 18^e FNTP, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), lieu de déroulement de ce grand événement prévu du 22 au 31 décembre en cours, connaît une animation prolifique et singulière autour du projet, "El Waratha" (les héritiers), qui suscite une véritable dynamique intellectuelle instaurée depuis le mois de juillet dernier à des périodes entrecoupées, par la quarantaine d'amateurs de la pratique du quatrième Art, des apprenants venus de nombre de régions d'Algérie.

Rendant hommage à la grande figure du théâtre algérien Abdellah Hamlaoui, dont le nom est aussi porté en haut de l'affiche annonçant le 18^e Fntp, ce Show théâtral met également en valeur le rôle du Théâtre amateur, véritable pépinière et base arrière du Théâtre professionnel.

Six tableaux composent le spectacle, "El Waratha" conçu par Tounès Ait Ali, une des références féminines du théâtre en Algérie, et son staff qu'elle a trié sur le volet, avec notamment, l'assistant à la mise en scène et comédien, Mohamed Rebbani, le chorégraphe Youcef Metfahi, le scénographe, Zine El Abidine Khettab, qui contribue également avec le virtuose et instrumentiste polyvalent Youcef Retim dans la préparation de la bande sons et musicale.

"Nous avons inscrit ces Master-Class dans le fonctionnement et la continuité en reprenant le même groupe d'élèves qui a animé la clôture du 17^e Fntp, l'année passée, avec quelques nouveaux éléments", explique la directrice de ce projet, Tounès Ait Ali.

Fait inédit, ce Show théâtral a été conçu à partir d'extraits de grandes dramaturgies qui ont marqué le théâtre algérien, à l'instar, entre autre de, "Fatma" de M'Hmed Benguettaf (1939-2014), "Palestine trahie" de Katelyn Yacine (1929-1989) ou encore "Homk Salim" de Abdelkader Alloula (1939-1994).

Soumise aux bons soins du critique d'art et académicien, Mohamed Lamine Bahri, qui en a assuré le traitement dramaturgique, cette belle fusion de textes a également été enrichie par quelques propositions de sujets de la part des apprenants, alimentant ainsi les différents tableaux de leurs expériences au quotidien et de leur vision contemporaine de la réalité sociale.

D'une durée de 45 minutes, "El Waratha" est une œuvre émanant du registre du "théâtre expérimental avec des contours épiques", explique M. Bahri, avant d'être relayé par l'assistant à la mise en scène, M. Rebbani qui rappelle, de son côté, que "la créativité a permis l'évolution du théâtre, assurant sa continuité et son salut face à l'adversité, bien souvent contraignante et disgracieuse".

S'exprimant dans de belles chorégraphies, chantant ou déclamant des textes, les élèves, Zina Cherkit, Soraya Saïchi, Hâitâmi Issad, Khâoula Kaci, Sadek Daoudi, Ikram Hadjersi, Imadeddine Sayah et Kherzâz Malak, entre autres, perséverent à l'espace Hadj Omar du TNA où se déroulent les répétitions et se préparent à descendre à la grande salle de spectacles pour la grande cérémonie d'ouverture du 18^e Fntp.

Ce spectacle verra également la participation de grandes figures du théâtre, à l'instar de Hakim Dekkar, Allaoua Zermani, Karim Boudechiche, Djallal Draoui, Linda Sellam, ou encore Fariza Chemmakh.

De leur côté, les apprenants, Melissa Bibi, Salaheddine Lalioui, Souad Charaf Khodja, Zohir Chabounia, Rym Lataïssa, Anis Derriche, Benzaïd Fatima Zahra, ou encore, Soheib Layazid, Bouchekâl Fâïrouz et Amine Sofrane, se disent prêts à procurer du plaisir au public de la soirée d'ouverture du 18^e Fntp.

Rappelant que ces Masters Class s'inscrivent dans le programme d'ouverture au public de classes d'apprentissage de la pratique du 4^e Art, le directeur artistique du 18^e Fntp et du TNA, M. Djamel Guermi, a noté avec satisfaction, l'optimisation de ces Master Class dont les apprenants arrivent désormais à tutoyer des œuvres professionnelles".

APS

ALGER

L'INT appelé à devenir un pôle national de référence grâce à la transformation numérique

À l'heure où la modernisation de l'administration publique et l'adaptation du monde du travail aux mutations technologiques s'imposent comme des priorités nationales, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a tracé une feuille de route ambitieuse visant à ériger l'Institut national du travail (INT) en un véritable espace de référence pour la formation spécialisée.



Cette orientation stratégique repose essentiellement sur la numérisation, présentée comme un levier fondamental pour moderniser les méthodes de formation et améliorer la qualité des services rendus aux usagers.

Lors d'une réunion d'évaluation consacrée au bilan des activités de l'INT, le ministre a insisté sur la nécessité d'adapter l'Institut aux profondes transformations numériques que connaît le secteur du travail.

Il a, à ce titre, donné une série d'instructions claires visant à renforcer l'efficacité de l'INT, notamment par le développement accru de la formation à distance et l'exploitation de plateformes numériques interactives. Cette démarche vise à instaurer une plus grande flexibilité dans les parcours d'apprentissage, en tenant compte des contraintes professionnelles et géographiques des bénéficiaires.

Le ministre a également souligné l'importance d'élargir les programmes de formation afin d'englober l'ensemble des catégories de travailleurs, des cadres intermédiaires aux cadres dirigeants, à travers toutes les wilayas du pays.

Cette approche inclusive devra s'appuyer sur une formation spécialisée ciblée, conçue en adéquation avec les besoins réels

du secteur du travail, tout en prenant en considération les spécificités propres à chaque institution et organisme.

Dans le cadre de cette dynamique de modernisation, M. Saihi a appelé à une transition vers des modes de gestion modernes fondés sur des systèmes informatiques performants.

Il a notamment mis l'accent sur le développement de plateformes numériques d'inscription et de gestion, garantes de davantage de transparence, d'efficacité administrative et d'amélioration continue de la qualité des prestations offertes.

La numérisation des archives, des études et des bases de données relatives au marché du travail figure également parmi les priorités évoquées, en tant qu'outil essentiel d'aide à la décision et de planification stratégique. Le rôle central de l'INT dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation spécialisée a, par ailleurs, été mis en exergue.

Le ministre a évoqué la nécessité de réhabiliter le siège de l'Institut et de moderniser ses équipements pédagogiques, à travers la mise à niveau des salles numériques, l'acquisition de matériel audiovisuel moderne et l'aménagement d'espaces de formation interactifs conformes aux exigences de la transformation numérique.

Au-delà de la formation, l'INT est appelé à assumer un rôle de référence dans le domaine des études et des recherches liées au monde du travail.

À ce titre, l'élaboration de rapports analytiques et d'études sectorielles est perçue comme un apport essentiel à l'orientation des politiques publiques et au soutien à la prise de décision. En clôturant la réunion, le ministre a insisté sur le renforcement de la coordination entre l'Institut et les cadres du ministère, l'accélération des réalisations et l'élargissement des partenariats avec les acteurs économiques, afin de mieux arrimer la formation aux exigences évolutives du marché du travail

AÉROSPATIALE
Musk signale son intention d'introduire SpaceX en Bourse

Elon Musk a fait part de son intention d'introduire SpaceX en Bourse, une opération qui pourrait devenir la plus importante entrée de l'histoire sur les marchés, destinée à financer ses ambitions dans l'intelligence artificielle (IA) et la conquête de l'espace.

Dans un tweet mercredi, le multi-milliardaire a qualifié d'"exact" l'article du site technologique Ars Technica détaillant ce projet, évoqué par plusieurs médias américains depuis plusieurs jours et qui serait un tournant stratégique majeur pour cette entreprise qu'il a longtemps tenu à garder privée.

Selon l'agence Bloomberg, SpaceX prépare cette introduction (IPO) pour la fin 2026, voire 2027.

L'entreprise, dont les revenus explosent grâce à sa constellation internet Starlink, viserait une valorisation colossale d'environ 1.500 milliards de dollars.

Elle ambitionnerait de lever plus de 30 milliards de dollars, un montant qui éclipserait le record mondial de 29,4 milliards de dollars établi par le géant pétrolier Saudi Aramco en 2019.

Cette ouverture du capital, longtemps écartée par Elon Musk, semble motivée par la course à l'IA et les coûts de développement de la fusée géante Starship.

APS

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS

«AVIS D'APPPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES 2025»
N : NIF 411029000016098

La Direction de la jeunesse des sports et des loisirs de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale.

Relatif au **SUIVI DES TRAVAUX DE LA RÉALISATION D'UN AUDITORIUM AU CENTRE NATIONAL DE REGROUPEMENT DE PRÉPARATION DES ATHLETES D'ELITE DE SOUDANIA**

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offres sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER
144 RUE MOHAMED BELOUZIDZAD-
BUREAU DES MARCHES

Il s'agit un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale conformément l'article 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et de Décret présidentiel conformément l'article 39-40-42-44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux bureaux d'études justifient des conditions d'éligibilité suivantes :

- 1- Capacités professionnelles : être agréé ou inscrit au tableau national de l'Ordre des Architectes l'agrément et en cours de validité ; bureau d'étude publique est disposé à l'engagement en possession d'un registre de commerce.
- 2- Capacités financières : avoir un chiffre d'affaire dont la moyenne des trois dernières années (2022-2023-2024) est supérieure ou égale à : 4.000.000,00 DA.
- 3- Capacités techniques : avoir un chef de projet architecte ou ingénieur en génie civil ayant 05 ans d'expérience minimum.
 - Avoir un architecte ou ingénieur en génie civil ayant 04 ans d'expériences minimum

- 4- Référence professionnelles : avoir déjà réalisé au moins une mission de suivi d'un projet TEC catégorie C ou plus justifiée par des attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

Les offres doivent être insérées dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, et ne comportant que les mentions suivantes :

NB / - L'ensemble des documents doivent être lisibles et en cours de validité.

- Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents ci-dessus par tous moyens, y compris en exigeant la présentation des originaux y afférent.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications du dossier d'appel d'offre.

Il est précisé que les offres devront être remises directement la date et heure limite de dépôt des offres, et déposées à la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA WILAYA D'ALGER

144 RUE MOHAMED BELOUZIDZAD-
BUREAU DES MARCHES

Les enveloppes intérieures contenant les offres devront comporter le nom et la raison sociale du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et la mention suivante :

SUIVI DES TRAVAUX DE LA RÉALISATION D'UN AUDITORIUM AU CENTRE NATIONAL DE REGROUPEMENT DE PRÉPARATION DES ATHLETES D'ELITE DE SOUDANIA

AVIS D'APPPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES»

«SOUMISSION A NE OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ANALYSE ET LES REFERENCES D'APPPEL D'OFFRES»

Le délai de préparation des offres est de 10 jours à compter de la date de la 1^{re} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Jour de dépôt qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à (12h :00) Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis technique et financière se fera à (13 h :00) dans le même jour de dépôt des offres en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger.

La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du marché.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLIC

Avis D'un Concours National D'Architecture Restreint N° 10 / 2025

NIF 09826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'un Concours National D'Architecture Restreint pour :

Etude et suivi pour la réalisation d'un collège 6 au niveau du site des 1040 logements commune de BERROUAGHA wilaya de MEDEA (cités d'habitat intégrées programme 2026) Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes, intéressés par le présent avis et qui répondent aux conditions d'éligibilité suivantes :

A. Capacités professionnelles :

Pour les candidats seuls :

- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Les bureaux ou sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP
- Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (69709)

Pour les candidats en groupement : Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

B. Capacités financières :

Pour les candidats seuls :

- Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 1.600.000,00 DA justifier par les bilans des trois (03) dernières années depuis l'année 2018 délivré par les services des impôts et l'attestation C20 délivré par les services des impôts.

C. Capacités techniques :

C/1 Référence professionnelle :

Avoir assuré la maîtrise d'œuvre étude et suivi, d'un projet de catégorie C ou plus ou deux projets de catégorie B, et en adoptant, si nécessaires, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) tel que mentionné à l'article 13 ci-dessous.

N.B : les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'œuvre publics.

C/2 Moyens Matériels :

Disponibilité minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- ♦ Chef du projet : Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant au moins trois (03) ans d'expérience au minimum.
- ♦ Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant deux (02) ans d'expérience au minimum.

Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :

- ♦ Une attestation individuelle d'affiliation CNAS valide + diplôme + CV

L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificats de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément.

L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les autres membres du groupement et/ou les autres associés (en dehors du gérant) des sociétés civiles professionnelles d'architectes, peuvent être pris en considération dans ce critère

NB : si l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation des offres techniques

C/3 Moyens Matériels : Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document justifiant l'adresse professionnelle).

Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités techniques entre les membres du groupement

Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à : (1.600.000,00 DA)

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Nb : pour les deux cas : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains réservé à ce projet ne peut pas faire pris en considération dans les autres projets s'il est retenu

Les bureaux d'études Peuvent retenir les cahiers des charges Au pris de :

LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MEDEA - CITE DU 24 NOVEMBRE - MEDEA

Les offres accompagnées des documents et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

I-PIAS N°01 :

A. Le dossier de candidature: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 09), le délai de préparation du dossier de candidature est fixé à huit(08) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.

I-PIAS N°02 :

B. L'offre technique : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 10).

C. L'offre de prestations: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 10-11).

D. L'offre financière: contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 10).

Le délai de préparation des offres techniques, des prestations et financières est fixé à quinze (15) jours, les candidats présélectionnés seront invités par courriers et par voie de presse, la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera compilée à partir de la date de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés.

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Red One



Après des siècles de loyaux services au Père Noël, surnommé Nick, Callum (Dwayne Johnson), son fidèle garde du corps, commence à envisager de quitter ses fonctions. La montée inquiétante des enfants désobéissants à travers le monde le pousse à remettre en question son engagement. Cependant, ses projets de départ sont rapidement bouleversés lorsque Nick est enlevé par une sorcière mystérieuse, entourée d'une bande de malfaiteurs et d'un hacker surdoué, qui a réussi à localiser le Père Noël sans le savoir. Face à cette situation alarmante, Callum retourne au pôle Nord pour secourir son patron.

france 2 21:10

Mes très chers enfants



Dans une banlieue parisienne paisible, Chantal (Josiane Balsamo) et Christian (Didier Bourdon) profitent d'une retraite bien méritée, berçée par les routines d'un quotidien sans histoire. Mais depuis que leurs deux enfants, Sandrine et Stéphane, ont pris leur envol, le silence s'est installé. Les appels se font rares, les visites encore plus, et les occasions de se retrouver en famille se comptent sur les doigts d'une main. Quand arrive la période de Noël, traditionnellement synonyme de retrouvailles, le coup de masse tombe : leurs chers rejetons annoncent qu'ils ne viendront pas. Pour Chantal et Christian, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

france 3 21:10

Les enquêtes de Vera Saison 12



Le corps du jeune policier Joel Kingston, réputé irréprochable, est retrouvé noyé dans un étang municipal. Vera se lance dans l'enquête d'autant plus intriguée lorsqu'elle découvre à Joel des soupçons de corruption, portés par ses supérieurs. Pourtant, rien dans son parcours ou son entourage ne semble confirmer cette accusation. Vera doit dénicher le vrai du faux pour comprendre les circonstances de cette fin aussi tragique. Ses recherches la mènent dans l'univers impitoyable de la police, confrontant sa droiture légendaire à un système plus opaque qu'il n'y paraît.

CANAL+ 21:06

Jean-Claude Darmon, l'argentier



M6 21:10

Capital



Au sommaire : Fnac : enquête sur le champion des cadeaux. Depuis toujours, l'innovation est au cœur de la stratégie de la Fnac. Pour écouter les millions d'articles sur lesquels ils ont misé, à trois semaines des fêtes, c'est branle-bas de combat. - Shopping XXL : les centres commerciaux révolutionnent Noël. Les centres commerciaux font leur révolution pour redevenir les temples du shopping. Marques stars, restaurants et animations sont le trio gagnant pour retenir les clients. - Le grand marché des petits cadeaux ! Rigolo, décalé, utile ou futile, quels seront les cartons de Noël à moins de 20 euros ? La seule règle c'est de mettre la main avant les autres sur la dernière tendance.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2877

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Chauve-souris commune
- 2 - Tendance à la domination
- 3 - Tour de bobine - Bienfaiteur égyptien - Elu sur l'agenda
- 4 - Il porte le numéro 77 - Immensité
- 5 - Habits de ballet - Met en conserve
- 6 - Mauvais sujet - Difforme - Eventualité
- 7 - Exécute de nouveau - A faire trois fois
- 8 - Enchâssera - Renfort de ouï
- 9 - Remarque abrégée - Mettrai au courant
- 10 - Bonne racée - Instinct de chasseur

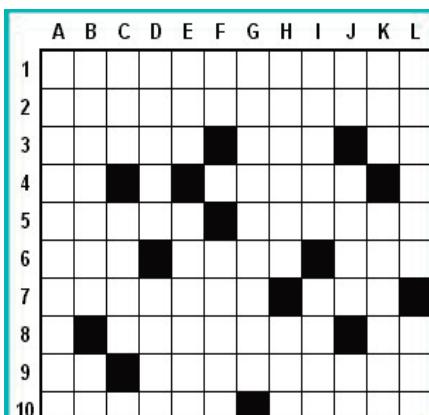
Verticalement:

- A - Faisait le tour du propriétaire
- B - Acontracter pour être plus à l'aise - Devoir de louve-tau
- C - Voile dans le vent - Ils mettent les balles à la hauteur
- D - Etat d'Amérique - Filtre naturel
- E - Temps de règne - Hirondelle de mer
- F - Pouffée - Herbacée irritante
- G - Réprimanderait
- H - Insulaires - Massif marocain
- I - Arbuste à fleurs parfumées - Monnaie d'Asie
- J - Bourguignonne très cruciverbiste - Une des perles de la Côte - Chauffeur défilé
- K - Organisation qui nous veut du bien - Piquai plusieurs fois
- L - Impeccables - Composant d'atmosphère

"Bien faire un travail ne prend pas plus de temps que de le faire mal."

Paul Bocuse

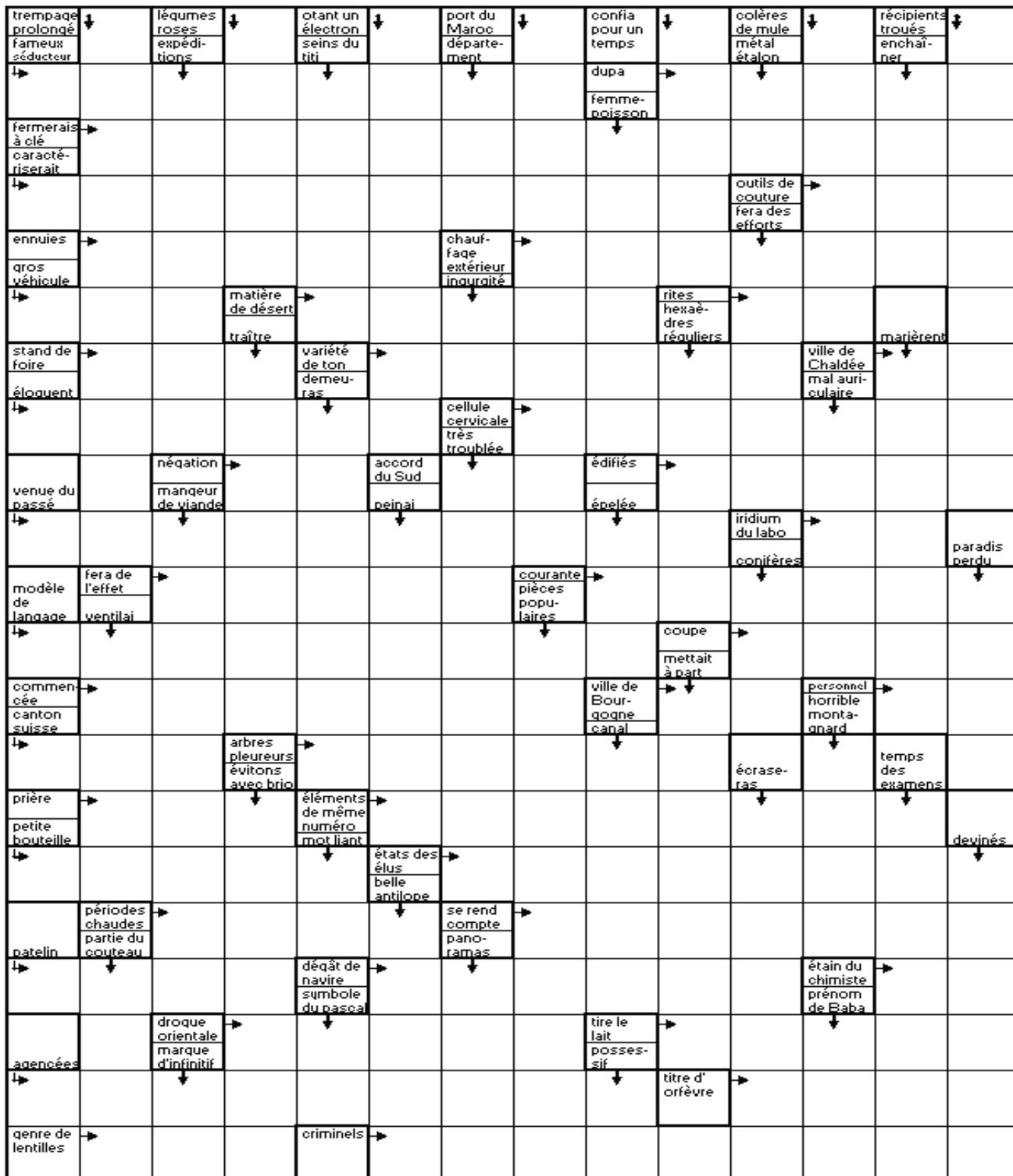
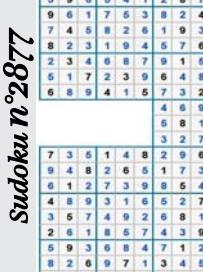
Mots croisés n°2877



Tenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1296

*Solution*

Mots Croisés n°2877



Grille géante n°1877

M	R	I	C	P	R	P
C	A	S	A	V	A	ROU
A	D	E	N	A	S	RA
D	E	F	I	R	A	I
R	A	S	E	R	A	T
R	A	S	E	R	A	T
C	A	R	S	B	E	O
T	I	R	S	A	L	U
D	I	S	E	N	U	R
I	S	E	R	T	N	E
O	N	E	O	C	E	O
A	N	C	S	A	T	A
C	A	R	D	I	R	I
E	N	T	A	M	E	E
T	E	R	E	S	T	E
U	R	E	R	O	P	E
R	E	R	E	A	S	S
A	V	E	I	S	O	S
I	S	O	T	P	E	S
O	L	L	E	D	I	E
R	U	T	S	R	E	S
B	L	E	S	A	E	E
A	M	N	A	G	A	S
A	M	E	N	A	G	E
E	R	A	G	E	E	S
A	S	S	A	S	S	S

TIPAZA

Lancement de la 1ère édition du rallye des voitures anciennes

La première édition du rallye des voitures anciennes a été lancée, vendredi, dans la wilaya de Tipaza, dans une ambiance festive à l'occasion de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

35 voitures anciennes, dont certaines datent des années 1950 et 1960, prennent part au rallye organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Tipaza.

L'itinéraire touristique tracé pour ce rallye est de plus de 130 km, partant de la ville de Tipaza en passant par Chenoua, Hamdania, Sidi Amar, Hadjout, Bouraïka et Sidi Rached, pour atteindre le tombeau de la chrétienne puis regagner le chef-lieu de wilaya. Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de Tipaza, Sofiane Ounteghar, a souligné dans une déclaration à la presse, que l'objectif de cette première édition du rallye était de promouvoir le tourisme et la culture d'une part, et de lancer un message aux générations futures pour préserver la mémoire des Chouhada, d'autre part.

A noter, le rallye a attiré des dizaines de curieux et d'amoureux des sports mécaniques et des voitures anciennes.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

Mohammed Ben Sulayem réélu à la tête de la FIA

Le président sortant de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) Mohammed Ben Sulayem a été réélu sans surprise jusqu'à fin 2029 à l'issue d'une élection au cœur d'une controverse qui fera l'objet d'un procès en France à partir de février 2026. Ben Sulayem, âgé de 64 ans et à la tête de l'instance dirigeante du sport auto depuis fin 2021 après avoir succédé au Français Jean Todt, était seul à sa propre réélection, pour ce scrutin organisé vendredi en Ouzbékistan, où s'est tenue l'assemblée générale de la fédération.

"Je m'engage à continuer à oeuvrer pour la FIA, pour le sport automobile, pour la mobilité et pour nos clubs membres dans toutes les régions du monde", a déclaré dans un communiqué Ben Sulayem, 14 fois titré en championnat du Moyen-Orient des rallyes. Pour son premier mandat, il avait axé sa campagne sur la modernisation de la FIA et davantage de transparence. Il promettait un audit externe sur la gouvernance, une évaluation des finances et la mise en place de rapports budgétaires et financiers. Sous son ère, l'instance -qui réglemente entre autres les Championnats du monde de Formule 1, des rallyes (WRC) ou encore d'endurance (WEC)- est passée d'un déficit de 24 millions d'euros en 2021 à un bénéfice de 4,7 millions en 2024. Interrogé début décembre par plusieurs médias, le Dubaïote a dit attendre "avec impatience les quatre prochaines années". "Faire le mérite (au sein de l'instance, ndlr) n'a pas été facile, trouver les bonnes personnes et en recruter de nouvelles a été un défi mais aujourd'hui, je peux dire que ces années d'investissement en valaient la peine", a-t-il défendu. Et de poursuivre: "si on me demande ce que j'aurais fait différemment, je répondrais : rien". Je ne serais pas arrivé là sans avoir surmonté ces défis, ces agressions...".

HANDBALL - MONDIAL FÉMININ 2025

L'Allemagne bat la France (29-23) et se hisse en finale

La sélection allemande féminine de handball s'est qualifiée en finale du Mondial 2025 de la discipline, en s'imposant devant la France (tenant) sur le score de 29 à 23, en demi-finale disputée vendredi à Rotterdam.

Les handballeuses allemandes affronteront en finale, prévue dimanche, le vainqueur de la deuxième demi-finale opposant la Norvège au Pays-Bas, programmée en soirée.

Résultats des demi-finales du Mondial féminin 2025 : Allemagne - France 29-23 Norvège - Pays-Bas en cours Reste à jouer / Dimanche : Finale et match de classement (3e-4e places).

CHAMPIONNAT DE WILAYA DE KARATÉ-DO

Domination des athlètes de l'Olympique El Bahia

Les karatékas du club sportif amateur Olympique El Bahia ont dominé les épreuves du championnat de wilaya de karaté-do en kata et kumité en cadets, juniors, espoirs et seniors filles et garçons, disputées vendredi et samedi à la salle omnisports dans la commune d'Aïn El-Turck (Oran).

Les athlètes de l'Olympique El Bahia ont réussi à remporter plusieurs finales en filles et garçons dans les différentes catégories devant ceux de Samouraï Béthioua et la jeunesse sportive d'Aïn El-Turck.

Le directeur de la compétition, Houari Fatah, président de la ligue de wilaya de Karaté-do s'est montré satisfait de la belle prestation des athlètes participants, mais aussi du bon niveau technique, notamment chez les cadets et cadettes, jugé appréciable et encourageant.

A l'issue de cette phase de wilaya, les quatre premiers de chaque catégorie de poids en kata cadets et juniors filles et garçons se sont qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie cadets et juniors en spécialités kata, prévue les 28 et 29 décembre à Batna.

Cette compétition de deux jour-



nées, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de karaté-do, en collaboration avec la fédération algérienne et la direction de la jeunesse et des sports, a enregistré la participation de plus de 360 athlètes filles et garçons, représentant 14 clubs de la wilaya d'Oran.

JUDO

Un passage de grade de la 1^{re} à la 6^e Dan le 20 décembre à Oran

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé samedi qu'elle organisera un examen technique de graduation, le samedi 20 décembre courant, au Dojo des Castors (Oran), pour permettre aux candidats inscrits d'obtenir de nouveaux grades, allant de la première à la sixième Dan. "Les candidats de plus de 35 ans (messieurs et dames) pourront prétendre aux grades de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e Dan, alors que les filles ayant 15 ans et plus ne seront concernées que par les grades de 1^{re} et 2^e Dan", a-t-on dé-

taillé de même source. Les inscriptions se feront sur place, dans la matinée du jour de l'examen, entre 7h00 et 8h00. Les premiers passages de grades se feront juste après, entre 8h00 et 12h00, après quoi, les candidats et les juges observeront une courte pause.

Les examens reprendront à 13h00, et se poursuivront jusqu'à 17h00. "Chaque candidat aura droit à un entretien de dix minutes avec les juges" a-t-on encore détaillé de même source. Cet examen sera précédé d'un stage de formation pour

des arbitres de la spécialité Kata. Il se déroulera les 12-13 décembre courant, également au Dojo des Castors. Parmi les instructeurs qui seront en charge de cette formation, l'expert international algérien Abdelhamid Laoued, avec l'objectif de former de nouveaux arbitres, disposant d'une bonne base dans la spécialité kata.

Cette formation s'ajoute à celle des athlètes et des entraîneurs (messieurs et dames), dans la perspective de développer un peu plus la discipline sur le plan national.

SEMI-MARATHON "BOUGUERRA AHMED EL OUAFI"

Victoire de Redha Aliat en seniors

L'athlète Redha Aliat, de la wilaya d'Ouled Djellal, a arraché, chez les Seniors, la 1^{re} place du 2^{ème} semi-marathon "Bouguerra Ahmed El Ouafi", samedi à Ouled Djellal.

Le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelghani Naâmane, a déclaré à l'APS, à l'issue de la course, que ce semi-marathon a réuni plus de 300 athlètes des différentes tranches d'âge représentant 44 wilayas. Il a ajouté que la course

s'est déroulée sur une distance de 21 km, depuis la région de Nefida, dans la commune de Besbas, jusqu'au stade communal Amari-Kouider d'Ouled Djellal, en passant par la commune de Sidi Khaled.

Cette compétition était organisée par la ligue de wilaya d'athlétisme, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports, en présence du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi.



Les résultats

Seniors Hommes (18-39 ans)

- 1- Redha Aliat (Ouled Djellal)
- 2- Abdelkader Ameziane (Batna)
- 3- Wassim Naïli (Bordj Bou Arreridj)

Femmes (18 ans et plus)

- 1- Houria Messaoudi (Batna)
- 2- Messaouda Ouled El Kheir (Timimoun)

Vétérans Hommes (40-49 ans)

- 1- Mohamed Behaj (Bordj Bou Arreridj)
- 2- Hamza Chouchane (Batna)
- 3- Hachemi Abed (Batna)

Vétérans Hommes (50-59 ans)

- 1- Larbi Nizar (Batna)
- 2- Abdelhamid Rahab (El Tarf)
- 3- Salah Bouhali (Guelma)

Vétérans Hommes (60 ans et plus)

- 1- Amar Hidouci (Batna)
- 2- Ahmed Bezouh (Batna)
- 3- Rachid Nizar (Batna)

Coureur le plus âgé :
Belkhir Nefissi (Batna).

APS

COUPE D'ALGÉRIE

La JS Kabylie piégée à Nelson-Mandela, le doute s'installe chez les Canaris

La JS Kabylie traverse une zone de turbulences inquiétante. Battus vendredi soir par l'USM El Harrach (1-0) au stade Nelson-Mandela, les Canaris quittent prématurément la Coupe d'Algérie dès les seizièmes de finale, confirmant une spirale négative qui commence sérieusement à peser sur le moral du groupe et de ses supporters.

Par F. YANIS

Après la défaite concédée la semaine précédente face à l'USM Alger en championnat, les hommes de Josef Zimnauer enregistrent un nouveau revers, cette fois dans une compétition à élimination directe, où l'erreur ne pardonne pas.

Dès le coup d'envoi, les Kabyles ont pourtant affiché de bonnes intentions.

Volontaires et portés vers l'avant, ils ont tenté d'imposer leur rythme et de déséquilibrer une formation harrachie bien organisée défensivement.

Les premières situations dangereuses ont été à leur actif, à l'image de ce tir cadré de Lahmeri, bien capté par un Faouzi Chaouchi déjà vigilant.

Mais malgré une possession légèrement favorable, la JSK a manqué de lucidité et de patience dans le dernier geste, se heurtant à un bloc compact et discipliné.

Les Harrachis, fidèles à leur plan de jeu, ont procédé par contres rapides, cherchant à exploiter la moindre faille dans l'arrière-garde kabyle.

Et alors que la première période semblait se diriger vers un score nul, le scénario a basculé.

Sur une contre-attaque par-



faitement menée, Bensaha, opportuniste et clinique, a profité d'un service millimétré pour ajuster le gardien kabyle et ouvrir le score juste avant la pause, plongeant les Canaris dans le doute.

Au retour des vestiaires, la JSK a tenté de réagir avec plus d'intensité.

Les occasions se sont multi-

pliées, les centres se sont succédé, les frappes lointaines également, mais un homme s'est dressé comme un mur infranchissable : Faouzi Chaouchi.

Impérial, expérimenté et inspiré, le portier harrachie a livré une prestation magistrale, multipliant les arrêts décisifs et rassurant constamment sa défense.

Le tournant du match intervient à la 73e minute.

Après une infiltration de Messaoudi dans la surface, ce dernier est accroché irrégulièrement.

L'arbitre n'hésite pas et désigne le point de penalty.

Une occasion en or pour la JSK de revenir dans la partie.

Aymen Mahious se présente

face à Chaouchi, mais son tir manque de puissance.

Le gardien harrachi plonge du bon côté et repousse la tentative, provoquant la stupeur dans le camp kabyle.

Une scène qui rappelle doucement le penalty arrêté par le même Chaouchi la saison passée face à la JSK, au même stade de la compétition.

Malgré les changements opérés par Zimnauer et une fin de match marquée par une pression intense, les Canaris n'ont jamais réussi à tromper la vigilance du dernier rempart harrachi.

Les tentatives de Bouaziz dans le temps additionnel n'ont rien changé.

L'USM El Harrach conserve son avantage et valide une qualification méritée pour les huitièmes de finale.

Pour la JS Kabylie, cette élimination vient s'ajouter à une série de résultats décevants, entre revers en championnat et difficultés sur la scène continentale.

Le doute s'installe, les questions se multiplient, et l'urgence d'un sursaut devient évidente pour un club habitué aux sommets mais aujourd'hui en quête de certitudes.

F.Y

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE)

Le MCA, la JSS, l'ESBA et l'ESM souffrent mais passent en 8^e de finale

Les clubs de Ligue 1 Mobilis : le MC Alger, la JS Saoura, l'ES Ben Aknoun et l'ES Mostaganem ont bataillé dur pour valider samedi leurs billets pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football.

Le leader de Ligue 1 le MCA a souffert le martyr pour sortir l'USM Khencela, un autre pensionnaire de l'élite, dans l'affiche phare de ce tour disputé au stade Ali Ammar de Douéra.

Ce n'est qu'en deuxième mi-temps que les Vert et Rouge ont réussi à faire la différence (2-1), grâce à leur buteur-maison Sofiane Bayazid, auteur du second but synonyme de qualification.

Même dans les autres matchs disputés ce samedi, la hiérarchie a été respectée, avec la qualification des principaux favoris, l'ES Ben Aknoun, la JS Saoura et l'ES Mostaganem.

L'ESBA a dominé l'ESF Bir El Ater (régionale 1) 2-0, au moment où l'ES Mostaganem et la JS Saoura sont passés respectivement aux dépens du RC Arbaâ (L2) 1-0 et de l'AS Khroub (L2) 2-0.

La JSS a inscrit ses deux buts aux 85e et 89e, alors que l'ESM a dû attendre la 90e+1, pour éliminer le RC Arbaâ, sociétaire de la Ligue 2 amateur et qui de surcroît traverse une crise aigüe depuis l'en-



tame de la saison en cours.

Une situation qui confirme encore une fois que la Coupe d'Algérie est "une compétition à part", et dans laquelle même "les plus petits" peuvent déjouer les pronostics.

Allusion faite notamment à l'USM El Harrach (L2), qui a réussi à éliminer la JS Kabylie (L1), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki (1-0).

C'est même la deuxième fois consécutive que les Jaunes et Noirs sortent les Canaris de cette épreuve populaire, preuve que leur succès était loin d'être le fruit d'un simple hasard.

À prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Baraka (inter-régions) 2-1, alors que l'Aigle noir setifien devra en découdre avec l'un de ses plus

MO Constantine (L2), et ce parcours semble mener droit vers le scénario de l'an dernier, car là encore, les Harrachis avaient commencé par éliminer la JSK avant de croire l'USM, sauf que c'était à des stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés vendredi, les principaux favoris ont été au rendez-vous, à commencer par l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Frenda (inter-régions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0.

Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Baraka (inter-régions) 2-1, alors que l'Aigle noir setifien devra en découdre avec l'un de ses plus

grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR Témouche (L2) 3-0.

Jeudi, en ouverture de ces 16es de finale, le Paradou AC avait validé son billet pour les 8es de finale, en battant l'US Faubourg (inter-régions) 2-0.

Le PAC, qui signait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8es de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1).

Dans les autres matchs disputés jeudi, trois clubs de la Ligue 2 : l'ASM Oran, le NA Hussein Dey et le MC Saïda sont allés décrocher leur qualification en déplacement, face à des clubs de la division inter-régions, respectivement : la JB Ain Kercha (2-0), l'Amel Boussafa (1-0), et le MB Baraka (2-1).

A l'instar de l'ESS et du CAB, la JSM Bejaïa (inter-régions) a fait parler la poudre au cours de ses 16es de finale, puisqu'elle aussi l'a emporté par un score large contre le WA Boufarik (inter-régions) 4-1.

La compétition se poursuivra dimanche et lundi, avec au programme USM Alger (L1)-MO Constantine (L2) et WB Aïn Benian (inter-régions) - CR Belouizdad (L1).

MONDIAL-2026 (PRÉPARATION)

L'arbitre Mustapha Ghorbal en stage au Qatar

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été sélectionné pour prendre part à un séminaire prévu au Qatar du 23 au 27 février prochain, en prévision de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif de la ville d'Oran avait officié plusieurs compétitions internationales cette année dont la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis l'été dernier, des rencontres de qualifications du Mondial 2026, ainsi que des matchs de compétitions interclubs de la CAF. Il est également sélectionné par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre-18 janvier).

Outre le directeur de jeu algérien Ghorbal, 19 autres arbitres issus des trois confédérations continentales (AFC, CAF, OFC), participeront au séminaire de Doha, selon la liste publiée par l'instance internationale.

La Confédération africaine de football sera représentée par neuf arbitres : Mustapha Ghorbal (ALG, 1985), Jean Ndala (COD, 1987), Amin Omar (EGY, 1985), Pierre Atcho (GAB, 1992), Dahane Beida (MTN, 1991), Jalal Jayed (MAR, 1987), Issa Sy (SEN, 1984), Omar Artan (SOM, 1992) et Mahmood Ismail (SDN, 1988).

APS

COUPE ARABE FIFA 2025

L'Algérie sort par la petite porte, le rêve s'éteint aux tirs au but

Tenant du titre, l'Algérie ne défendra pas sa couronne. Les Verts ont été éliminés en quarts de finale de la Coupe arabe FIFA 2025 par les Émirats arabes unis, à l'issue d'un scénario cruel et frustrant, vendredi soir au stade Al-Bayt d'Al-Khor.

Par F.YANIS

Après un match âprement disputé et conclu sur un score de parité (1-1) au terme du temps réglementaire et de la prolongation, la sélection nationale s'est inclinée lors de la séance des tirs au but (7-6), quittant la compétition la tête basse.

Les protégés de Madjid Bouguera ont pourtant entamé la rencontre avec sérieux et maîtrise, imposant leur rythme face à une équipe émiratie compacte, misant sur les transitions rapides.

Dominateurs dans la possession et plus entreprenants, les Algériens se sont procuré les meilleures occasions de la première période, sans toutefois parvenir à concrétiser, souvent trahis par un manque de précision dans le dernier geste et plusieurs positions de hors-jeu.

Dès la reprise, les Verts ont trouvé la récompense de leurs efforts.

À la 46e minute, Brahimi provoque et déclenche une frappe repoussée par le gardien

adverse, avant que Boulbina ne surgisse pour conclure et inscrire son troisième but du tournoi.

L'Algérie prend l'avantage et semble alors sur la voie d'une qualification méritée.

Mais les Émirats arabes unis ne tardent pas à réagir.

Plus agressifs et mieux organisés, ils profitent d'un moment de flottement défensif pour égaliser à l'heure de jeu par Bruno, relançant totalement la rencontre.

Le match gagne alors en intensité, chaque équipe cherchant à faire la différence sans prendre de risques excessifs.

Les occasions se succèdent de part et d'autre.

Draoui manque de peu le cadre de la tête, Boulbina frôle le doublé, tandis que Caio Lucas fait passer un frisson dans la défense algérienne.

Le gardien Chaâl se montre décisif à plusieurs reprises, maintenant les siens à flot jusqu'au coup de sifflet final du temps réglementaire.

La prolongation n'apporte pas de dénouement.

La fatigue se fait sentir, les



espaces se raréfient, et malgré quelques situations intéressantes, notamment une frappe de Brahimi puis une tentative de Draoui en fin de match, aucune des deux formations ne parvient à faire la différence.

La qualification se joue donc aux tirs au but.

Dans cet exercice toujours impitoyable, les Émiratis se montrent plus lucides et plus efficaces.

L'Algérie cède finalement 7-6, laissant filer sa place en demi-finale et mettant fin prématûrement à son aventure dans cette Coupe arabe FIFA 2025.

Cette élimination marque un coup d'arrêt brutal pour les Verts, qui quittent la compétition avec des regrets, conscients d'avoir laissé passer une occasion de poursuivre la défense de leur titre.

Malgré une prestation globalement correcte, le manque d'efficacité et certaines approximations auront coûté cher.

Pour Madjid Bouguera et ses joueurs, l'heure est désormais à l'analyse et à la remise en question, alors que l'Algérie rentre à la maison avec le sentiment d'un objectif manqué.

Y

CAN-2025 (ALGÉRIE)

Petkovic dévoile une liste de 28 joueurs, une première pour Boulbina et Berkane

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a dévoilé samedi une liste de 28 joueurs, dont deux évoluant dans le championnat local, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). La liste a été dévoilée par le coach national, au cours d'une conférence de presse qui se déroule en ce moment à la salle des conférences "Mohamed Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki. Premiers enseignements : la convocation pour la première fois des attaquants Adil Boulbina (Al-Duhail/Qatar) et Redouane Berkane (Al Wakrah/Qatar), révélations de l'équipe nationale A' à la Coupe arabe FIFA Qatar-2025. En revanche, le milieu de terrain Nabil Bentaleb (Lille) ne figure pas sur cette liste.

A noter le forfait pour blessure du gardien de but du MC Alger, Alexis Guendouz, remplacé par le portier du SM Caen (France) Anthony Mandrea, qui signe son retour chez les Verts. Les coéquipiers d'Aïssa Mandi sont attendus lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi

Moussa, pour le début de leur stage, avant de s'envoler pour le pays hôte de la CAN, vendredi à bord d'un vol spécial. A la CAN-2025, l'Algérie, dont c'est la 21e participation à la CAN, évoluera dans le groupe E en compagnie du Burkina Faso, de la Guinée-équatoriale, et du Soudan.

Les Algériens entameront la compétition le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant de défier le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00).

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale de l'épreuve.

Pour rappel, lors de sa dernière participation à la CAN-2024 en Côte d'Ivoire, l'équipe nationale avait été éliminée dès le premier tour.

Liste des 28 joueurs :

Gardiens : Luca Zidane (FC Grenade/Espagne), Oussama Benbou (USM Alger), Anthony Mandrea (SM Caen/France).

Défenseurs : Youcef Atal (Al-Sadd/Qatar), Ramy Bensebaini (Borussia Dortmund/Allemagne), Rayan Aït-Nouri (Manchester City/Angleterre), Samir Chergui (FC Paris/France), Rafik Belghali (Hellas Vérone/Italie), Aïssa Mandi (Lille OSC/France), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/Suisse), Mehdi Dorval (SSC Bari/Italie), Zinédine Belaïd (JS Kabylie), Mohamed Amine Tougâ (ES Tunis/Tunisie).

Milieux : Ismaïl Bennacer (Dinamo Zagreb/Croatie), Ramiz Zerrouki (Twente FC/Pays-Bas), Hicham Boudaoui (OGC Nice/France), Adam Zorgane (Union Saint-Gilloise/Belgique), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen/Allemagne), Farès Chaibi (Eintracht Francfort/Allemagne), Houssem Aouar (Al-Ittihad Djeddah/Arabie saoudite).

Attaquants : Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/Allemagne), Ilan Kebbel (Paris FC/France), Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Adil Boulbina (Al-Duhail/Qatar), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Moncef Bakr (Dinamo Zagreb/Croatie), Redouane Berkane (Al Wakrah/Qatar).

CAN 2025 / SÉNÉGAL

Pape Bouna Thiaw dévoile la liste de ses 28 joueurs

Le sélectionneur du Sénégal Pape Bouna Thiaw, a dévoilé ce samedi une liste des 28 joueurs retenus pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de football CAN2025, qui se déroulera du 21 décembre au 18 janvier prochain.

Pour sa première CAN en tant que sélectionneur de l'équipe nationale senior, Pape Thiaw a gardé l'ossature du groupe qui avait disputé la précédente édition de la CAN en Côte d'Ivoire en 2023.

Il a dans le même temps appelé en renfort de jeunes espoirs, qui vont découvrir la plus grande compétition continentale.

Il s'agit du gardien Yehvann

Voici la liste des 28 joueurs sélectionnés pour la CAN :

Gardiens : Edouard Mendy (Al Ahli/Arabie saoudite), Mory Diaw (Le Havre/France), Yehvann Diouf (Nice, France).

Défenseurs : Kalidou Koulibaly (Al Hilal/Arabie saoudite), Moussa Niakhaté (Lyon/France), Abdoulaye Seck, Mamadou Sarr (Strasbourg/France), Antoine Mendy (Nice/France), Ismail Jakobs (Galatasaray/Turquie), El Hadj Malick Diouf (West Ham/Angleterre), Ilay Camara (Anderlecht/Belgique), Krépin Diatta (Monaco/France).

Milieux de terrain : Pathé Ciss (Rayo Vallecano/Espagne), Pape Matar Sarr (Tottenham/Angleterre), Pape Alassane Guèye (Villarreal/Espagne), Idrissa Gana Guèye (Everton/Angleterre), Lamine Camara (Monaco/France), Habib Diarra (Sunderland/Angleterre).

Attaquants : Sadio Mané (Al Nassr/Arabie Saoudite), Ismaïla Sarr (Crystal Palace/Angleterre), Chérif Ndiaye (Samsunspor/Turquie), Iliman Ndiaye (Everton/Angleterre), Nicolas Jackson (Bayern Munich/Allemagne), Boulaye Dia (Lazio Rome/Italie), Cheikh Tidiane Sabaly (FC Metz/France), Habib Diallo (Metz/France), Ibrahim Mbaye (PSG/France), Assane Diao (Côte d'Ivoire) Moustapha Mbow, Rassoul Ndiaye, Mamadou Lamine Camara, Oussey-nou Niang et Ousmane Sow figurent sur la liste des réservistes.

APS



ARSENAL

ARTETA MOTIVE GYÖKERES

Interrogé sur la situation de Viktor Gyökeres (27 ans, 18 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison), Mikel Arteta a tenu à tempérer les inquiétudes autour de son attaquant. Toujours muet depuis la victoire à Burnley (0-2), le 1er novembre, le buteur d'Arsenal revient progressivement après une blessure qui l'a écarté plusieurs rencontres, et peine encore à retrouver le chemin des filets malgré quelques apparitions récentes.

"Il lui a fallu un peu de temps au début parce que c'est un championnat différent, avec d'autres exigences, et il manquait de précision. Maintenant, il recommence à retrouver du rythme", a expliqué le manager espagnol face aux journalistes. Les buts vont venir et nous serons très satisfaits de lui."

REAL MADRID GALATASARAY S'ACTIVE POUR RÜDIGER

Galatasaray surveille de près la situation d'Antonio Rüdiger (32 ans, 5 matchs toutes compétitions cette saison), dont l'avenir au Real Madrid reste incertain à l'approche de la fin de son contrat. Selon la presse turque, le club stambouliote envisage de se positionner dès l'ouverture du marché hivernal, avec l'idée de profiter de sa liberté contractuelle prochaine pour avancer sur le dossier.

D'après Fanatik, le défenseur central allemand figure en tête de liste d'Okan Buruk, séduit par son vécu au plus haut niveau européen. En parallèle, le club turc suit également Leon Goretzka, lui aussi en fin de contrat avec le Bayern Munich, dans une stratégie clairement tournée vers des profils expérimentés.



SÃO PAULO OSCAR, RETRAITE CONFIRMÉE

Victime de sérieux problèmes cardiaques, Oscar (34 ans) s'apprête à mettre un terme à sa carrière. Revenu au Brésil après plusieurs saisons passées à l'étranger, le milieu offensif de São Paulo a vu sa situation médicale se dégrader ces derniers mois, au point de rendre toute poursuite du football de haut niveau trop risquée.

Selon ESPN, l'ancien milieu offensif de Chelsea a récemment été victime d'un malaise lors d'un test d'effort, nécessitant une hospitalisation et renforçant les inquiétudes déjà apparues après une première alerte détectée à l'été. Ces épisodes auraient conduit Oscar à prendre la décision d'arrêter, une option désormais privilégiée par son entourage, tandis que São Paulo réfléchirait à une reconversion au sein du club.

BAYERN NÜBEL POSE PROBLÈME

En difficulté depuis plusieurs semaines avec Stuttgart, Alexander Nübel (29 ans, 20 matchs toutes compétitions cette saison) traverse une période délicate qui fragilise un peu plus sa trajectoire au Bayern Munich. Prêté par le club bavarois et longtemps présenté comme un successeur potentiel de Manuel Neuer, le gardien allemand peine à convaincre par ses prestations et voit son avenir s'assombrir dans un contexte de forte concurrence.

"Avec ses prestations trop décevantes, c'est délicat de pouvoir lui accorder sa confiance et de se projeter sur les prochaines années dans un club où la pression est permanente. C'est un cas problématique", a estimé Lothar Matthäus, consultant pour Sky Germany. Un constat sévère, partagé par une partie de l'environnement du club, alors que le Bayern semble désormais explorer d'autres options pour préparer l'après-Neuer.

FLUMINENSE LE MENTAL, THIAGO SILVA RÉPOND

Longtemps critiqué pour son attitude et son supposé manque de force mentale, Thiago Silva (41 ans) est revenu sur cette étiquette persistante dans un entretien accordé à L'Équipe. L'ancien capitaine de la Seleçao a expliqué combien ces attaques l'avaient marqué, tout en soulignant la résilience qui lui a permis de traverser les moments les plus difficiles de sa carrière.

"Les critiques auraient pu me pousser à arrêter le football", a confié le défenseur central brésilien. On disait que j'étais faible mentalement, que je pleurais trop. Mais si c'était vrai, j'aurais abandonné bien avant", a poursuivi le joueur passé par l'AC Milan, rappelant notamment l'épisode de sa grave maladie en Russie et les doutes entourant la suite de sa carrière. "Si je n'avais pas eu ce mental, je ne serais jamais revenu à ce niveau", a insisté Thiago Silva, déterminé à réhabiliter son image.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - TUNISIE

Tunis accueille un tournant décisif dans la consolidation du partenariat stratégique bilatéral

La capitale tunisienne a abrité l'ouverture des travaux de la 23^e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, coprésidée par le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, et la cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaafraoui.

Cette session s'inscrit dans le prolongement direct des orientations des présidents Abdelmadjid Tebboune et Kaïs Saïed, traduisant une volonté politique commune de renforcer les liens historiques, fraternels et stratégiques unisant les deux pays.

Cette rencontre constitue une étape majeure dans le processus de consolidation de la coopération bilatérale, avec pour ambition d'élargir les relations algéro-tunisiennes à un niveau à la hauteur de la convergence politique actuelle.

Les discussions ont porté sur les grands dossiers économiques, l'investissement, le développement des échanges commerciaux et la levée des obstacles entravant une intégration plus poussée.

Une attention particulière a été accordée au développement des régions frontalières, appelées à devenir des espaces de coopération, de prospérité partagée et de stabilité durable.

Les deux parties ont exprimé leur détermination à transformer ces zones en véritables pôles d'activités économiques, favorisant l'emploi, l'investissement et la mobilité.

À travers cette session, l'Algérie et la Tunisie confirment leur volonté de bâtir un partenariat structurant, fondé sur une vision commune, des intérêts convergents et une approche intégrée, à même de répondre aux défis régionaux et aux mutations économiques internationales.

Vers un nouveau chapitre économique entre Alger et Tunis porté par une dynamique politique inédite

Depuis Tunis, le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, a lancé un appel clair à l'ouverture d'un nouveau chapitre de partenariat économique entre l'Algérie et la Tunisie, saluant les progrès enregistrés ces dernières années dans la coopération bilatérale. S'exprimant à l'ouverture du Forum économique algéro-tunisien, il a souligné que cette rencontre représente une opportunité stratégique pour évaluer les acquis et explorer de nouvelles perspectives de collaboration. Le chef du gouvernement a mis en avant la convergence exceptionnelle des relations politiques entre les deux pays, fruit des orientations éclairées des présidents Tebboune et Saïed, qui ont insufflé une dynamique nouvelle à l'ensemble des domaines de coopération. Cette synergie a permis une progression notable des échanges



commerciaux, lesquels ont dépassé en 2024 les 2,3 milliards de dollars, faisant de la Tunisie l'un des partenaires commerciaux majeurs de l'Algérie. Les domaines de l'énergie, de l'investissement et de l'industrie ont été identifiés comme des axes prioritaires, tout en reconnaissant que les résultats actuels démontrent en déçus des potentialités considérables dont disposent les deux économies. Dans ce contexte, Sifi Ghrieb a invité les opérateurs économiques tunisiens à saisir les nombreuses opportunités offertes par l'Algérie dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables, les start-up, le BTP et le transport.

Le Premier ministre a également mis en lumière les réformes économiques engagées par l'Algérie, notamment la loi sur l'investissement de 2022, qui garantit un cadre attractif, transparent et sécurisé pour les investisseurs.

Concernant les zones frontalières, il a appelé à concrétiser des projets structurants favorisant l'intégration économique et l'échange d'expertises entre les jeunes entrepreneurs des deux pays, exprimant l'espérance que ce forum marque le début d'une coopération économique renouvelée et ambitieuse.

R.I.

Le Premier ministre achève sa visite officielle en Tunisie

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a quitté, vendredi soir, la République tunisienne, au terme d'une visite officielle dans le cadre de la tenue de la 23^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, couronnée par la signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération dans divers secteurs, visant à renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays frères.

Le Premier ministre a été salué à son départ de l'aéroport international de Carthage par la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafraoui.

ALGÉRIE - JORDANIE

M. Magramane s'entretient avec son homologue jordanien

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, s'est entretenu avec son homologue jordanien, M. Dhaifal-

lah Al-Fayez, en marge de sa participation, jeudi, à la Conférence régionale de haut niveau visant à revitaliser l'engagement politique en faveur du droit international humanitaire, tenue à la Mer Morte (Royauté Ha-

chémite de Jordanie), indique un communiqué du ministère.

L'entretien a été une occasion pour "évoquer les moyens et perspectives de renforcement de la coopération bilatérale algéro-jor-

daniennes et échanger des vues et analyses autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les préparatifs des prochaines échéances bilatérales étaient également au menu", ajoute le document.

ÉDITORIAL

Désinformation sans frontières : quand la vérité devient un champ de bataille

La désinformation n'est plus un phénomène marginal ni un simple dérèglement du paysage médiatique contemporain. Elle s'impose désormais comme une réalité structurante de notre époque, souvent associée aux notions de « fake news », de manipulation, de propagande ou encore de guerre de l'information.

Si l'histoire a toujours connu des tentatives d'instrumentalisation de l'information, les bouleversements technologiques des dernières décennies en ont profondément modifié l'ampleur, la vitesse et surtout la dangerosité.

Internet et les réseaux sociaux ont fait voler en éclats les frontières traditionnelles de la communication, rendant possible une diffusion instantanée, massive et simultanée des contenus, quels qu'ils soient, vrais ou faux.

Dans ce troisième millénaire saturé d'actualités et de flux informationnels continus, une nouvelle forme de communication a émergé. Elle est le plus souvent anonyme, informelle et sournoise.

Des armées de trolls investissent la Toile, alimentant à une vitesse exponentielle des récits fabriqués, orientés ou totalement mensongers.

Cette production informationnelle ne relève plus de l'erreur ou de l'imprécision journalistique, mais s'apparente à une véritable stratégie de confrontation, où l'intoxication de l'opinion devient une arme.

La « nouvelle » n'est plus seulement un fait à rapporter, elle est devenue un enjeu central de la conflictualité moderne. L'Algérie, à l'instar de nombreux pays, n'échappe pas à ces vagues de désinformation qui surgissent de toutes parts.

Plus que jamais, elle fait face à des campagnes de dénigrement et d'acharnement médiatique d'une intensité rarement observée.

Ces offensives, souvent coordonnées et méthodiques, visent à fragiliser l'image du pays, à semer le doute et à accélérer des mécanismes d'usure culturelle, sociale et psychologique.

La fatigue informationnelle, déjà bien présente dans les sociétés contemporaines, peut ainsi être exploitée et amplifiée de manière vertigineuse.

Dans ce contexte de compétition globale tous azimuts, l'espace informationnel est soumis à des attaques de plus en plus sophistiquées.

L'irruption de l'intelligence artificielle générative et la prolifération des deepfakes ajoutent une dimension inédite à ce champ de bataille.

Leur viralité, combinée à leur capacité à brouiller les repères entre le vrai et le faux, ouvre un nouveau terrain d'affrontement où les règles semblent se résumer à un seul mot d'ordre : au-delà de toute limite.

La crédibilité, la confiance et même la notion de preuve sont mises à rude épreuve. Face à cette réalité, la responsabilité des médias nationaux devient centrale.

Lors d'une rencontre avec les acteurs de la communication, le ministre du secteur, Zohair Bouamama, a souligné l'impératif d'adopter une ligne éditoriale objective, rigoureuse et fondée sur les faits.

Il a insisté sur la nécessité de relayer fidèlement les efforts consentis par les pouvoirs publics dans les différents domaines, tout en accompagnant et en soutenant la politique étrangère du pays.

Cette démarche ne relève pas d'un alignement aveugle, mais d'un devoir professionnel face à une guerre informationnelle assumée.

Dans cette optique, investir dans des journalistes expérimentés, compétents et formés aux nouveaux défis numériques apparaît comme une priorité stratégique. Le contexte actuel ne tolère plus l'amateurisme ni l'improvisation.

Il impose un journalisme professionnel, responsable et conscient de son rôle, capable d'établir des diagnostics clairs et d'élaborer des modes d'action adaptés.

À l'heure de l'instantanéité et de l'émotion brute, relever ce défi signifie aussi redonner toute sa place à l'analyse, à la nuance et à la profondeur, seules capables d'apporter une réponse durable et à la hauteur des enjeux.

RÉDACTION

Condoléances

La direction générale du quotidien national DK NEWS présente ses condoléances attristées aux familles Mokhtari et Goumri, suite au décès survenu mercredi de leur fils, feu GOUMRI.



MOURAD à l'âge de 49 ans, enterré jeudi à Sidi Bel Abbès. En cette douloureuse circonstance, la direction et le personnel du journal s'associent à la peine de la famille.

Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa miséricorde infinie, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous donner à tous patience et courage pour surmonter cette douloureuse séparation.

À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGÉRIE - LIBYE
Le ministre de la Communication prend part à la cérémonie d'inauguration du Musée national libyen

Le ministre de la Communication, M. Zohair Bouamama, a pris part à la cérémonie officielle d'inauguration du Musée national libyen à Tripoli, organisée sous le patronage et en présence du chef du Gouvernement d'unité nationale de la Libye, M. Abdelhamid Dbeibah. L'inauguration, qui s'est déroulée vendredi soir, a réuni une élite de journalistes, d'artistes et de créateurs de contenu venus de nombreux pays arabes, a indiqué samedi un communiqué du ministère. A cette occasion, le mi-

an ainsi qu'une élite de journalistes, d'artistes et de créateurs de contenu venus de nombreux pays arabes, a indiqué samedi un communiqué du ministère. A cette occasion, le mi-

nistre de la Communication a visité, en compagnie de M. Abdellah Dbeibah, les différents pavillons du musée, a précisé la même source.

APS